

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

55^{ème} ANNÉE - NUMÉRO 770

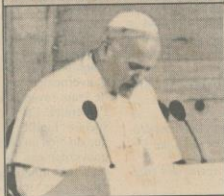
11 MAI 2001 - 150 Francs CFA

« CRIEZ-LE SUR LES TOITS : L'ÉVANGILE À L'ÈRE DE LA COMMUNICATION MONDIALE »

Nous publions ci-dessous le Message du Pape Jean-Paul II pour la XXXV^e Journée mondiale des Communications sociales, qui sera célébrée le 27 mai 2001 :

1. Le thème que j'ai choisi pour la Journée mondiale des Communications sociales de 2001 fait écho aux paroles de Jésus lui-même. Il ne pourrait pas en être autrement, car c'est le

A L'ÉCOUTE DU PAPE



Christ seul que nous prêchons. Dans le monde d'aujourd'hui, les toits sont presque toujours envahis par une forêt d'émetteurs et d'antennes, qui transmettent et reçoivent des messages de tout genre, vers et à partir des quatre

Dans le

monde d'aujourd'hui, les toits sont presque toujours envahis par une forêt d'émetteurs et d'antennes, qui transmettent et reçoivent des messages de tout genre, vers et à partir des quatre

monde d'aujourd'hui, les toits sont presque toujours envahis par une forêt d'émetteurs et d'antennes, qui transmettent et reçoivent des messages de tout genre, vers et à partir des quatre

(Lire la suite à la page 12)

« QUE CETTE PARTIE DE L'AFRIQUE QUI EST NOTRE PAYS NE SOIT PLUS LA CÔTE DES ESCLAVES »

nous déclare le Cardinal Gantin au cours d'une interview exclusive

(Lire nos informations à la page 11)

LA NOUVELLE ÉQUIPE GOUVERNEMENTALE EST CONNUE A CHACUN DE JOUER SA PARTITION

par Barthélemy Assogba Cakpo

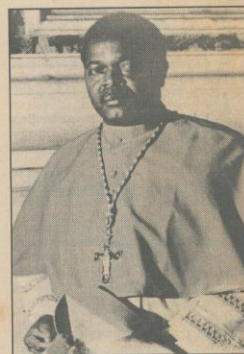
« Ma priorité, c'est vous ». Tel est, en substance, le résumé de la vision du président Mathieu Kérékou exprimée clairement tout au long de sa campagne électorale de mars dernier. Et en matière de priorités pour un vrai développement durable du Bénin, il y en a et tout urge.

En conséquence, ni lenteur, ni hésitation, ni erreur ne doivent être de mise. C'est donc de la détermination et d'une volonté politique hardie et courageuse qu'il s'agit. Car nous avons non seulement à nous redonner confiance, mais aussi à redonner

(Lire la suite à la page 6)

MONSEIGNEUR NICOLAS OKIOH EXULTE DANS LA LUMIÈRE DU CHRIST RESSUSCITÉ

« Chantons l'Amour du Seigneur
Par des chants de joie. Alléluia !
Ce jour que fit le Seigneur
Est un jour de joie. Alléluia ! »



Merveilleux cantique pascal qui s'explode le dimanche de Pâques, 15 avril 2001, jour de la résurrection du Seigneur, jour mémorable où l'Aube nouvelle du Christ ressuscité a resplendi dans la vie de l'Eglise au Bénin: Monseigneur Nicolas Okioh, deuxième évêque émérite du diocèse de Natitingou reçoit l'appel du Seigneur. De son lit de souffrance à l'hôpital Saint-Luc de Cotonou, il a rejoint l'Eucharistie éternelle, dans l'espérance de la Gloire, entre les mains de son bien-aimé Jésus-Christ ressuscité d'entre les morts.

Qui donc est cet homme qui, dans la foi et l'espérance, a su mêler sa souffrance humaine à la souffrance du Christ pour enfin devenir témoin privilégié de sa Résurrection ?

« ECCE HOMO, SERVUS DOMINI »
VOICI L'HOMME,
SERVITEUR DE DIEU

Monseigneur Nicolas Okioh naquit le 14 janvier 1932 à Lèma (Dassa-Zoumè). Fils de catéchiste, très tôt, il reçut une

éducation religieuse, pas des moindres. Ordonné prêtre à Rome le 21 décembre 1963 par le cardinal Pierre-Grégoire Agagianian, il retourna au pays et fut successivement, vicaire à la paroisse de Savalou (1963-1969), directeur diocésain des écoles catholiques du diocèse d'Abomey (1965-1969), curé de la paroisse Notre-Dame de l'Immaculée Conception de Dassa (1969-1976), vicaire général de Monseigneur Lucien Monsi-Agboka, curé

(Lire la suite à la page 8)

1^{ER} MAI : PRÉSENTATION DES CAHIERS DE DOULEANCES DES TRAVAILLEURS L'OS AU COU DU GOUVERNEMENT

Le mardi 1^{er} mai dernier, à l'instar des travailleurs du monde entier, ceux du Bénin ont sacrifié à la tradition en commémorant la fête internationale du travail.

Comme par le passé, les centrales syndicales ont eu à présenter au gouvernement leurs cahiers de doléances. C'était dans la grande salle de conférence de l'INFOSEC.

Les revendications soumises au gouvernement par l'Union nationale des syndicats des travailleurs du Bénin (UNSTB), la Confédération syndicale des travailleurs du Bénin (CSTB), la Confédération générale des travailleurs du

Bénin (CGTB), la Confédération des organisations syndicales indépendantes (COSI) et d'autres centrales syndicales sont les mêmes à quelques nuances près.

Au nombre des revendications, on peut noter :

— la prise en compte immédiate par le gouvernement du rejet de l'avancement au mérite par les travailleurs et par conséquent, l'arrêt immédiat des dispositions visant son application pour compter de 2001 ;

— la prise des dispositions urgentes et adéquates en vue de la finalisation des

(Lire la suite à la page 2)

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

1^{ER} MAI : PRÉSENTATION DES CAHIERS DE DOLÉANCES DES TRAVAILLEURS L'OS AU COU DU GOUVERNEMENT

(Suite de la première page)

négociations entreprises par le gouvernement depuis le 13 septembre 1999 avec les centrales syndicales que sont: UNSTB, CSA-Bénin, CGTB, CSTB, et COSI dans le cadre de la loi 98-035 du 13 septembre 1998, modifiant certaines dispositions de la loi 86-013 du 26 février 1986 portant statut général des agents permanents de l'Etat;

— l'augmentation de la valeur du point indiciaire;

— détermination d'un nouveau taux des annuités de pensions payées aux retraités du Fonds national de retraite;

— l'adoption des statuts particuliers devant régir les agents des collectivités locales avant l'organisation des élections municipales;

— le relèvement du taux des allocations familiales;

— la prise par le gouvernement des mesures visant à supprimer la contractualisation des emplois dans la fonction publique au Bénin et régularisation rapide de la situation administrative de tous les agents contractuels dans le cadre du respect de la convention n° 111 de l'OIT relative à la discrimination dans l'emploi et qui a été ratifiée depuis le 22 mai 1961 par la République du Bénin;

— la mise de crédits suffisants à la disposition des formations sanitaires (CNHU, hôpitaux départementaux, hôpitaux de zones et complexes communaux

de santé) pour permettre de dispenser gratuitement les soins urgents à toutes les couches de nos populations sans distinction de leur rang social;

— le paiement à tous les fonctionnaires des moins-perçus liés à l'application des actes administratifs découlant de la commission de reclassement des agents permanents de l'Etat n° 3 (CRAPE 3);

— la réintégration dans la fonction publique de ceux qui restent encore sur les 436 agents injustement ciblés de leur emploi en 1993, en obéissance aux exigences des institutions de Breton Woods, dans le cadre du programme d'ajustement structurel;

— instruire le conseil national du travail pour étudier, à sa prochaine session, l'augmentation substantielle du salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) pour passer, selon l'UNSTB, de 25.000 F CFA à 43.750, soit une augmentation de 75%;

— l'adoption en procédure d'urgence de la nouvelle loi devant régir l'exercice du droit de grève en République du Bénin;

— l'arrêt des privatisations et le retour de la SONACOP dans le patrimoine de l'Etat ainsi que le retour des prix des produits pétroliers à leur niveau d'avant juin 2000.

À la lecture, il est aisé de constater que ces revendications des travailleurs soumises lors de la cérémonie de remise de

cahiers de doléances au gouvernement le mardi 1^{er} mai 2001, sont très vieilles et présentées maintes fois déjà. Le secrétaire général de l'UNSTB l'a même signifié en ces termes: «—Notre grand souhait, à l'UNSTB, est que le gouvernement cesse de considérer cette cérémonie de remise des cahiers de doléances comme un folklore ou une tradition qui doit se répéter le 1^{er} mai de chaque année sans qu'aucun effort n'ait été entrepris pour satisfaire un tant soit peu les principales revendications posées».

En effet le cahier de doléances 2001 des travailleurs n'est pas très différent de celui de l'année 2000. Mieux, pour le secrétaire général de l'UNSTB, sur les 38 points de revendications formulées le 1^{er} mai 2000, seuls cinq points ont pu être satisfaits et sont relatifs :

— au paiement de l'indice acquis au 31 décembre 1994 ;

— à l'organisation des concours professionnels dans la fonction publique ;

— à la formation des agents des catégories B, C et D ;

— à l'organisation des concours directs pour le recrutement des agents permanents de l'Etat ;

— à la mise en place de la commission paritaire chargée de déterminer les taux des salaires hiérarchisés suite au relèvement du SMIG intervenu le 1^{er} mai 2000.

À l'analyse, cette situation horripile les travailleurs sociaux qui voient dans l'attitude du gouvernement une certaine mauvaise volonté. Il n'est donc pas étonnant de voir la CSTB dénoncer l'abondance des moyens matériels et financiers déployés lors de l'élection présidentielle de mars 2001, en sus de tout ce qu'elle véhicule de négation à l'éthique et à l'amour pour la patrie, et d'insulte au peuple. Cette abondance de moyens matériels et financiers aura donné une fois de plus, selon la CSTB, la preuve que la non satisfaction des revendications des travailleurs par le gouvernement tient sa source non pas à un quelconque défaut de ressources financières et matérielles, mais plutôt à une absence de volonté politique.

Tout indique aujourd'hui que les travailleurs, à travers leurs centrales syndicales, sont décidés à en découdre avec le gouvernement en cas de non satisfaction de leurs revendications, ne serait-ce que l'essentiel. En vue d'éviter toutes crises sociales inutiles et qui feront plus de mal que du bien au développement du pays, le gouvernement a tout à gagner par la recherche minutieuse de solutions responsables aux revendications des travailleurs. Il revient donc au président Mathieu Kérékou d'honorer ses promesses électorales. Ne disait-il pas: *ma priorité, c'est vous?* L'élection présidentielle de mars 2001 est effectivement terminée avec la formation du nouveau gouvernement. Alors place aux concrets.

Alain Sessou

PORTO-NOVO : REDÉMARRAGE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE D'ATTAKÉ

Au lendemain des fêtes pascales 2001, Son Excellence Monseigneur Marcel Honorat Léon Agboton (évêque de Porto-Novo) a procédé, dans l'enthousiasme et la ferveur chrétienne, à la deuxième et dernière réouverture, si Dieu le veut, du chantier de construction de l'église Sainte-Anne d'Attaké démarré il y a 35 ans.

Cela s'est passé le lundi 16 avril 2001 par une messe concélébrée à 9 h 30 par le prélat et les abbés Jean-Baptiste Dakpogan, curé de la paroisse, Jacob Affignon, Hyppolyte Toglobessé, Noël Akplogan, Thomas Laly. Y ont pris part des religieux, des séminaristes et des centaines de fidèles de la paroisse. Parmi l'assistance, on notait la présence d'une forte délégation du comité des anciens, cadres, et sages de Porto-Novo et d'autres agglomérations de l'Ouémé conduite en personne par le doyen Salomon Biokou. Ce dernier était accompagné de son vice-président Marouf Moudachirou. Des bonnes volontés et des sponsors dont le vieux Urban Karim da Silva ont aussi fait le déplacement.

Dans son homélie de circonstance, le pasteur du diocèse a exprimé la joie et l'allégresse qui l'ont animé tout au long de la fête pascale, fondement de la foi chrétienne.

Liant résurrection du Christ au temple, le prélat dira que le premier temple, c'est Jésus, Dieu lui-même. Et d'expliquer que le vrai temple, c'est chacun des hommes et c'est donc l'homme qu'il faut d'abord construire. Sinon, à quoi servirait-il d'avoir de grandes cathédrales, si elles vont rester vides. Poursuivant son homélie, Monseigneur a demandé au Seigneur de bénir tous ceux et celles qui ont été à l'origine du temple pour lequel nous sommes réunis. Il a aussi rendu un vibrant hommage au feu père Michel Houngbédji. De même, il a remercié les différents comités paroissiaux et conseils pastoraux sans oublier Monseigneur Vincent Mensah (évêque émérite de Porto-Novo), qui aurait voulu, de tout cœur, que le temple d'Attaké soit construit et bien construit. Avouons qu'il a fait ce

qu'il a pu. Il a aussi remercié vivement tous ceux et celles qui s'investissent d'une manière ou d'une autre dans la construction de l'édifice. Pour finir, il a imploré la bénédiction divine sur ceux qui ont voulu l'aider à continuer les travaux jusqu'à leur achèvement.

La fin de la célébration a connu l'organisation d'une quête dite «agbanon» de 80 associations environ que compte la paroisse — question de galvaniser la volonté et le courage de cet évêque de relever un défi.

12 h 00 : procession jusqu'au chantier en construction. Là, prière, aspersion d'eau bénite, encensement et une seconde quête dite aumône improvisée demandée par l'évêque sur le chantier. Il a même été le premier à mettre la main à la poche.

Enfin, rappels pour la petite histoire, que repris une seconde fois le 03 mai 1996, le chantier a été interrompu quelques mois après, faute de ressources financières.

Aujourd'hui, c'est avec la volonté et la promesse de l'évêque soutenu par le curé l'abbé Jean-Baptiste Dakpogan, les fidèles, les bonnes volontés et les sponsors qui s'engagent à achever ce lourd héritage laissé par le père Michel Houngbédji (paix à son âme) que les travaux seront repris. Selon les estimations, une bagatelle somme de 122.000.000 F CFA environ sera nécessaire pour la suite des travaux. La générosité, la contribution de tous les chrétiens sont donc attendues.

C'est l'entreprise Kaya, spécialiste en bâtiments et travaux publics qui, désormais, a la charge de conduire à terme les travaux pour la gloire de Dieu.

Puisse l'Éternel aider l'évêque et les personnes généreuses à réunir les fonds nécessaires pour parachever l'œuvre entreprise il y a, rappelons-le, 35 ans.

Henri Akpaoka

ÉCHOS DE NOS DÉPARTEMENTS... ÉCHOS DE NOS DÉPARTEMENTS

ATACORA - DONGA

ATELIER D'INFORMATION
SUR LE FODEFCA

Une séance d'information sur le Fonds de développement de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage (FODEFCA) a été organisée les 23 et 24 avril dernier respectivement à Tanguéta et à Natitingou à l'intention des producteurs professionnels libéraux du département de l'Atacora.

L'atelier a été placé sous la tutelle du ministère du Travail.

Ces séances qui s'inscrivent dans le cadre du démarrage effectif des activités du Fonds, ont été animées par une délégation de ce ministère.

Selon le secrétaire exécutif du Fonds, M. Jean Tossavi, cette institution contribue au financement de la formation des bénéficiaires à concurrence de 85% du coût de la formation, tandis que les 15% restants sont à la charge du promoteur.

Les bénéficiaires des services du Fonds sont les travailleurs du secteur privé moderne, les artisans, les apprentis, les actifs sans emploi, les déscolarisés, les défilés, les partis volontaires de la fonction publique, les travailleurs du monde rural et les transporteurs.

Le FODEFCA a pour mission de contribuer au développement du capital humain à travers plusieurs volets, et vise, par la formation et l'appui nécessaire, la satisfaction permanente des besoins en main-d'œuvre des entreprises des secteurs formel et informel.

ATLANTIQUE - LITTORAL

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE
NATIONALE AGRICOLE 2001-2002

Ouaga, petit village blotti dans la sous-préfecture de Zè, a servi de cadre, jeudi 26 avril dernier au lancement de la campagne agricole 2001-2002. C'est le ministre du Développement rural, M. Théophile Nata qui a procédé à la cérémonie de lancement, en présence de deux hautes personnalités de Zè, MM. Valentin Houé et Barnabé Dassigi respectivement ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs et préfet du département de l'Atlantique-Littoral. Pour une localité considérée comme le grenier de l'Atlantique, Zè devait en donner témoignage par un déplacement massif de sa population à cette manifestation dédiée à leur principale occupation. Il n'en fut pas totalement ainsi à cause de la pluie qui s'est abattue sur la localité la nuit précédente. Alors, les paysans ont préféré aller au champ. Faisant allusion dans son discours à ces facteurs que nulle technique ne permet encore de maîtriser complètement, le président de l'Union des producteurs de l'Atlantique M. Félix Ahotonou a déclaré que la moisson sera florissante si les aléas climatiques ne freinent pas les élan des producteurs (paysans) de Zè.

Placée sous le thème central, "la diversification de la production agricole, animale et halieutique, la présente campagne a pour objet selon le ministre, d'insuffler un nouveau départ à l'agriculture béninoise, notamment par sa mécanisation progressive prévue dans la politique agricole du gouvernement.

Le Bénin a produit en 2000, plus de 1.000 tonnes de maïs, plus de 4.500 tonnes de tubercules, soit une augmentation de 15,20% par rapport aux estimations de 1999, 205.000 tonnes de légumineuses, soit un accroissement de 13%.

Quant au coton-graine, sa production a chuté de 362.000 tonnes en 1999 à 330.000 tonnes en 2000. La réhabilitation de la filière palmier à huile se poursuit alors que la filière ananas est en plein essor, de même que celle du manioc.

L'élevage connaît également un essor et le Bénin compte actuellement près d'un million et demi de têtes de bovins, plus d'un million d'ovins et caprins. La pêche est aussi en nette progression et l'on évalue à 40.000 tonnes la prise annuelle.

BORGOU-ALIBORI

LE DIFFÉREND FRONTALIER
BENIN-NIGER

Oui ou non, s'achemine-t-on vers un règlement définitif du différend frontalier entre le Bénin et le Niger? La question est aussi cas mérite d'être posée après l'annonce faite à Parakou le vendredi 20 avril dernier, du report de la cérémonie de signature du document de compromis de saisine de la Cour Internationale de Justice de La Haye par les deux États.

En fait, comment en est-on arrivé au gel provisoire du processus de règlement du litige? Des experts béninois et nigériens, membres de la Commission mixte paritaire de délimitation de la frontière ont tenu une réunion de concertation le mercredi 18 avril dernier à la préfecture de Parakou dans le département du Borgou au Bénin. L'objet de la rencontre était d'élaborer un projet de compromis visant à soumettre à la Cour Internationale de Justice (CIJ), le différend frontalier existant entre le Bénin et le Niger.

La décision avait été prise par les chefs d'État des deux pays de soumettre le différend frontalier à la CIJ. Dès lors, la tenue effective de la réunion des experts marque un tournant dans le règlement du différend, a déclaré M. Zourkameiny Tougouh, préfet du Borgou à l'ouverture de la séance. De son côté, le chef de la délégation du Niger, M. Boukar Araym Tanimou a reconnu en cette démarche des deux pays la volonté de régler leur différend par des voies pacifiques. Pour le secrétaire permanent des frontières du Bénin, chef de la délégation béninoise, M. Christian Sossou, le règlement judiciaire du conflit est le seul moyen qui puisse nous permettre d'éviter des déchirements inutiles entre les populations des deux pays.

Dans la lettre de saisine, a-t-on appris, il est demandé à la CIJ de dire le droit et de délimiter définitivement l'ensemble de la frontière entre les deux pays.

Le document de compromis adopté par les experts des deux parties le jeudi 19 avril devait être entériné le lendemain par les ministres des Affaires étrangères et de la coopération du Bénin et du Niger.

Cette cérémonie de signature, comme indiqué plus haut, a été au dernier moment reportée à une date ultérieure. Espérons sincèrement que ce n'est que partie remise, et pas pour longtemps.

MONO - COUFFO

L'HÔPITAL DE ZONE DE
KLOUEKANMÉ BIENTÔT UNE
RÉALITÉ

Le site devant abriter l'hôpital de zone de la sous-préfecture de Klouékanmé a été remis

le vendredi 20 avril dernier, à l'Entreprise nouvelle togolaise des travaux publics (ENTTP) lors d'une cérémonie qui s'est déroulée au centre de santé de Klouékanmé. La manifestation était placée sous la direction de M. Landry Mévo représentant le ministre de la santé. Elle a été rehaussée par la présence de plusieurs personnalités, des représentants de la direction départementale de la santé du Mono et du Couffo, des élus locaux et des membres de l'Association de développement de Klouékanmé.

L'hôpital de zone de Klouékanmé sera construit en trois lots comprenant entre autres, le bloc opératoire, le laboratoire, la chirurgie, la pédiatrie, les logements administratifs et la cantine.

L'ENTTP réalisera les travaux en dix mois sous le contrôle du Bureau d'études Triangle constructeur (ETRICO).

Cette entreprise a également en charge la réfection de la maternité, la construction du dispensaire, des logements de la sage-femme et de l'infirmerie dans la Commune d'Adjahonmé, pour un délai de six mois.

Un comité de suivi comprenant le sous-préfet, les membres de l'Association pour le développement et de personnes-ressources est mis en place pour aplanir les difficultés en cours de travaux avec l'ENTTP.

Le représentant du ministre de la santé publique et le sous-préfet de Klouékanmé M. Richard Comlan Adohou se sont déclarés satisfaits et ont exhorté l'entreprise à honorer ses engagements dans le délai convenu.

Les hôpitaux de zone sont conçus pour rapprocher les services de santé des populations et surtout pour leur offrir des soins de qualité. L'amélioration des conditions sanitaires des populations s'incarne donc de jour en jour dans la vie quotidienne de chacun, quoi qu'il reste encore beaucoup à faire pour la prise en charge sanitaire des couches les plus déshéritées et les indigents.

OUÉMÉ - PLATEAU

UNE TORNÉE FAIT PLUSIEURS
SANS-ABRIS À KÉTOU

Ce n'est pas qu'à Cotonou malheureusement que les pluies diluviennes d'avril à juin de chaque année sont un véritable cauchemar pour les populations du Bénin. La question ne concerne pas les pluies qui restent dans les normes pluvio-métriques conventionnelles et qui sont bienfaisantes pour les travaux champêtres. Ce qui est en cause, ce sont les inondations et les destructions d'habitations, de cultures, de bétail et d'infrastructures routières provoquées par de violents orages et des tornades répétées.

Du département du Plateau à celui du Zou, pour ne citer que ces exemples, le bilan des dégâts causés par les dernières pluies n'est guère anodin.

Au total, 139 maisons ont été entièrement ou partiellement détruites et cinq personnes dont trois femmes ont été blessées dans la sous-préfecture de Kétou.

Les régions les plus touchées par cette catastrophe sont les quartiers Idéna, Oradignan dans la Commune urbaine d'Idigny.

Dans le département du Zou, 300 personnes environ se sont retrouvées sans abris suite à un violent orage qui s'est abattu sur la sous-préfecture de Zagnanado, provoquant d'énormes dégâts matériels.

La commune de Dovi a été particulièrement touchée. Trois villages sur six ont été ravagés par cet orage. 88 habitations ont été détruites laissant plus de 300 personnes sans abris et leurs biens exposés aux intempéries.

Sous l'orage, deux personnes ont été légèrement blessées mais aucune perte en vie humaine n'est à déplorer.

Comment prévenir ces aléas climatiques? Là est la grande question. Faute de grands moyens techniques, il est tout de même possible de prendre des dispositifs palliatifs.

Le cas des incendies est révélateur à cet égard. Nous en voulons pour preuve les populations de Isséné (sous-préfecture de Malanville) victimes d'un incendie qui a ravagé et détruit dans la localité des greniers, des habitations et de nombreuses plantations, le 10 avril dernier.

ZOU - COLLINES

LA RELANCE DE LA FILIÈRE
ARACHIDE AU CENTRE D'UN
ATELIER

"Sopi" (changement) est le slogan politique fétiche du Parti démocratique sénégalais (PDS) du président Abdoulaye Wade. Mais nous sommes d'avis que l'alternance au sommet de l'État n'est pas une panacée. En effet, si changement positif ou qualitatif il y a, cela doit également pouvoir se traduire surtout dans le domaine économique. C'est pourquoi au Sénégal qui est le second producteur africain d'arachide après l'Afrique du Sud, on a inventé le dicton que voici: "Quand l'arachide va, c'est tout le Sénégal qui gagne".

Puissions-nous aussi au Bénin y arriver puisque la relance de cette filière est à l'ordre du jour avec insistance. Ces jours-ci, à titre d'exemple, un atelier a eu lieu à Savé dans le département des Collines sur le thème: "Identification des partenaires pour la relance au Bénin de la filière arachide de bouche". Soulignons que l'arachide peut être transformée en huile ou être consommée comme arachide de bouche sous différentes formes.

Pour augmenter la production d'arachide en quantité et en qualité, il faut mettre à la disposition des producteurs un paquet technologique facile à maîtriser par les paysans. Il est composé entre autres d'informations techniques et de conseils pratiques. Au nombre de ces derniers, la nécessité de semer et de récolter à la bonne date, l'adoption de standard de qualité et de normes internationales, contrôle de qualité et d'état sanitaire, réglementation en vue de la protection des consommateurs.

En ce sens, l'atelier a formulé des recommandations afin d'éviter l'absence des semences améliorées, la non-disponibilité des intrants spécifiques, le défaut de normes de commercialisation et l'absence de mécanisme de contrôle de qualité.

Signalons qu'au Bénin, les prévisions agricoles portent la production arachidière à 200 tonnes cette année avec la priorité aux semences certifiées.

L'arachide occupe au Bénin, le sixième rang en superficie après le maïs, le coton, le manioc, le sorgho et l'igname.

L'atelier a été organisé par l'Institut national de recherches agricoles du Bénin (INRAB).

E. Dégla

"LA CROIX
DU BENIN"

Rédaction et Abonnements
"LA CROIX DU BENIN"
B.P. 105 - Tél. (29) 32-11-19

COTONOU
(République du Bénin)

Compte :
C.C.P. 12-76

COTONOU

Directeur de Publication
BARTHELEMY

ASSOGBA CAKPO

Dépt légal n° 920

Tirage : 4.500 exemplaires

IMPRIMERIE NOTRE-DAME • Tél. (29) 32-12-07 - COTONOU (REPUBLIQUE DU BENIN)

Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un

Abonnement de Soutien 5000 à 8000 F CFA (50 à 80 FF)

Abonnement de Bienfaiteur 10.000 à 15.000 F CFA (100 à 150 FF)

Abonnement d'Ami 20.000 F CFA et plus (200 FF)

Changement d'adresse F CFA

TARIFS D'ABONNEMENTS par Avion

Bénin 3.720 F CFA

Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et Togo 4.680 F CFA

Gabon, Tchad, Congo (Brazza), Cameroun et R.C.A. 5.760 F CFA

France 5.760 F CFA

Nigeria, Gambie, Ghana, Libéria et Sierra Leone 7.560 F CFA

Kenya (Gair) 9.000 F CFA

Kenya, Angola, Ouganda et Tanzanie 12.600 F CFA

U.S.A. 9.480 F CFA 9480 FF

Amérique (Nord, Centrale, Sud) 10.200 F CFA 10200 FF

Europe (Italie, Allemagne Fédérale, R.F.A., Belgique, Espagne, Portugal, Suisse, Rome et Norvège) 8.520 F CFA 8520 FF

Canada 10.200 F CFA 10200 FF

Chine 12.600 F CFA 12600 FF

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

UNE HISTOIRE DES BOSQUETS SACRÉS EN PAYS HULA

Si les bosquets n'existaient pas en pays hula, l'on parlerait d'une exception dans l'aire culturelle ajatado à laquelle il appartient, en dépit de la diversité des communautés socioculturelles de base qui le constituent. Il n'y a d'ailleurs là rien de surprenant puisque chacune d'entre elles, prise isolément, en a aussi la tradition. L'approche historique des bosquets sacrés n'est donc pas ici un fait singulier d'une profonde originalité. Elle est destinée à montrer que l'univers hula a également, à l'image de ce qui existe dans tout le pays, une culture du bosquet sacré avec toute sa dimension religieuse traditionnelle.

Les bosquets sacrés sont si répandus dans les localités hula qu'il est permis d'affirmer que celles qui n'en ont pas constituent l'exception. Il en est même qui, parfois, en possèdent deux. Les Hula du royaume d'Aghannakin désignent un bosquet sacré par *ɔdihéhon*. En général, il porte un nom particulier selon la localité où il existe. Ainsi, il est dit *Daguhonmè* à Lanhu où il a été précieusement conservé au quartier Lanhuokomè. Ce nom lui a été donné en raison de la présence de la divinité Dagùe ou *ɔdi-Dagùe* à laquelle il est consacré. Les habitants y font d'importantes cérémonies annuelles pour la prospérité de leur village où Dagùe est la divinité la plus adorée après hévioso. *Tokotoéto* est le nom du bosquet sacré de l'île d'Avlo. Il n'est cependant pas à Avlo-village, c'est-à-dire sur l'île elle-même. Il est plutôt du côté d'Avlo-plage⁽¹⁾ où il est religieusement conservé depuis la fondation de la cité insulaire. En sa qualité de sanctuaire, il abrite le... ble des autels de toutes les divinités qui sont dans le Yéhuéhué, panthéon local situé sur l'île d'Avlo-village. Toutes les variantes du Hévioso, ainsi qu'Avlékété, Ahuanga, Agboé, Kpésu plus connu sous le nom d'Atakpésu, Togbo Yingblin, etc., sont adorées dans ce bosquet après l'avoir été d'abord dans le Yéhuéhué (temple).

Que *Tokotoéto* soit, à sa manière, une sorte de panthéon n'est pas d'une grande originalité car très répandues sont les situations de ce genre ailleurs dans le pays, bien au-delà des limites de l'aire culturelle ajatado, dont relève le monde hula. La particularité de *Tokotoéto* est la présence permanente en son sein de trois ou quatre crocodiles (éto en hula) aussi sacrés que lui-même. De jour comme de nuit, ils en sortent pour venir roder dans les alentours. Les villageois les connaissent bien, qui s'illustrent non seulement de les tuer sous peine de sacrilège, mais aussi de les effrayer. Ils sont vénérés, voire adorés. Ils sont facilement reconnaissables par le minuscule canari que chacun d'entre eux porte sur la tête et qui se tient curieusement en équilibre sans jamais tomber. *Tokotoéto* reçoit chaque année, lors de la grande

cérémonie annuelle des Hula dite hula-yéhué⁽²⁾, la visite de nombreux responsables religieux qui y viennent pour des libations, offrandes et sacrifices aux différentes divinités qu'il abrite⁽³⁾.

Honmè est le nom du bosquet sacré de Jégba. Il est, comme *Tokotoéto*, bien conservé. Toutes les divinités poliades du village, de sakpata à Gbimbo en passant par Avlékété, Agboé, Togbosi, etc. y ont leurs autels où elles reçoivent libations, offrandes et sacrifices⁽⁴⁾. Périodiquement, tous les cinq, six ou sept ans, *Odihon* ou bosquet sacré de Hunkunnu près de Jonji est le théâtre de cérémonies grandioses qui réunissent plusieurs responsables religieux. Il abrite le double des autels des divinités poliades du village.

Adamè possède deux bosquets : *Hungba* qui abrite spécialement la principale divinité de la localité, Agboé ; *Akisa* ou *Kisamè* le plus important et où se font des cérémonies religieuses grandioses réunissant périodiquement les autorités religieuses du royaume d'Aghannakin⁽⁵⁾. Aucun bosquet n'a sa dimension religieuse dans tout l'univers hula depuis Aflawu (Aflao) à l'ouest jusqu'à Ajido à l'est⁽⁶⁾.

Le bosquet sacré de Sékanji a pour nom *Vodungbé* ou végétation de la divinité. Il est au quartier Gaykomè⁽⁷⁾. Il contient les autels des divinités Masé, Huéhun et Ogu. Le petit village de Toklanhon a lui aussi son *Dahulanhanhué* ou la maison de la divinité Dahulanhan, dispensatrice de produits hallucinogènes dont elle favoriserait l'abondance en temps de rareté, lorsque sacrifices et offrandes lui sont faits. Ce bosquet est scrupuleusement conservé depuis des générations.

À l'instar d'Adamè dont elle est issue, la capitale Aghannakin a également deux bosquets, aussi bien conservés : Hunmadahué à 500 mètres environ d'Alilahué, quatre fois plus loin. Le premier est celui de la divinité Hunmada, le second serait habité par Alila : deux bosquets pour deux divinités poliades. À l'inverse de ces deux sanctuaires, *Danhomé*, seul bosquet sacré du modeste village de Yodo-Conji a complètement disparu depuis des années. Comme son nom l'indique, c'est la demeure de la divinité Dan, celle du fondateur de ce village et de Còdan.

De moindre importance est le bosquet sacré de Gbakpoji parce qu'il ne concerne que les Abiku, enfants ayant survécu à la mort après la disparition prématurée des frères, des sœurs ou frères et sœurs qui les ont précédés. Bien que concernant toute la cité, il n'y a effectivement que ceux qui sont intéressés par cette situation qui s'y rendent. Sa dimension religieuse à l'échelle de tout le village est donc relativement plus faible que dans le cas des bosquets susmentionnés. Les limites de la dimension poliade d'Abikuzon ou brousse des Abiku de Gbakpoji rappellent quelque peu celles d'Ajvodunkamè ou brousse de la divinité des Aja de Shonvi. Loin de concerner tout

le village, elle n'est en effet que la propriété de la seule minuscule communauté aja du village qui y célèbre un culte en relation avec une divinité clanique dont elle est seule à bénéficier des avantages et de la protection. La petite colonie Hula installée à Agbodrafo au Togo a possédé son bosquet sacré, aujourd'hui absent du paysage et de la mémoire collective.

Il est encore possible de multiplier le nombre de bosquets sacrés en pays hula. Ces quelques exemples ont valeur de référence et suffisent pour prouver le degré d'attachement des Hula à ces îlots forestiers dans leurs pratiques religieuses. Nous devons nous méfier cependant de généraliser, car cet attachement, loin d'être absolu, n'est pas sans limites : le bosquet sacré, en effet, n'est pas l'affaire de tous les villages hula : Allongo, Chihué, Kpèk, Azimé, Onkuhué, Hunsuké, etc., n'en ont jamais possédé et pourtant leur foi et leur ardeur dans les pratiques religieuses traditionnelles, ne sont pas moins développées qu'ailleurs dans l'espace hula où maintes divinités sont sollicitées pour la prospérité de la production économique dans ses divers secteurs d'activité.

CONCLUSION

Mode de protection indirecte de l'environnement, ici comme ailleurs dans le reste du pays, le bosquet sacré a une vocation essentiellement religieuse⁽⁸⁾. C'est une pratique courante en pays hula puisque les villages qui en comptent sont beaucoup plus nombreux que ceux qui en sont dépourvus. Dans l'ensemble, pour les besoins religieux traditionnels, ils sont bien conservés et leur valeur est loin de subir les atteintes du temps. Il est significatif des mutations géopolitiques dans l'histoire des Hula que le plus grand des bosquets sacrés, *Kisamè*, ne soit cependant pas dans la capitale politique Aghannakin, mais à Adamè qui fait figure de capitale spirituelle.

NOTES

(1) Informations reçues de Céa AHOYE et de Dedeu Gwavi MIDOGNOHUN, tous deux de Lanhuokomè.

(2) Cela signifie : cérémonie religieuse hula.

(3) À la plage, plus près de la mer.

(4) Renseignements fournis par Kwasi AMUSU, Robert GBEGNONDO, Kasavi HUELAHO, Hamléti KUMONITH d'Avlo, interrogés le 6 avril 2001.

(5) Informations de Dighosi DÉKON, Dèhononji HUESU, Agboézi ZUNGNINKPÉ, Basile ZUNGNINKPÉ et Gwavihoun ZUNGNINKPÉ de Jégba interrogés le 17 mai 2001.

(6) Informations reçues de Hédin AJASU, Afeyidé AKAKPO, Hédin AKAKPO, Folly HUNMANU et Toklan SEIRO d'Adamè, interrogés le 21 février 1999.

(7) Renseignements fournis par Marcel AGOSON, Mathieu AGOSON, Christophe AVOCETIEN, Dominique HUÉDOUNMÉ et Anouine HUNKANLIN de Sékanji, interrogés le 28 mars 2001.

(8) JUIÉ-BEAULATON (D.) : "Histoire des paysages végétaux de la Côte des Esclaves (sud du Togo et du Bénin) : Analyse critique des sources historiques". In : Biogéographie, 1995, 71 (1), p. 37-44.

A. Félix IROKO

PLANTES MEDICINALES

BORRERIA VERTICILLATA



Nom latin	: Borreria verticillata.
Famille des	: rubiacées.
Français	: Borrerie verticillée
Gun	: Akoligwe asu
Yoruba ou Nago	: Ako irawo ile
Mina	: Mèlé mèlé
Peul	: Samtardé, gudur del
Waci	: Vovidogbé

DESCRIPTION

- * Herbacée ligneuse, annuelle ou vivace, souvent très ramifiée, atteignant de 60 cm à 1 mètre.
- * Tiges anguleuses.
- * Feuilles simples opposées par deux.
- * Fleurs blanches terminales ou le long des tiges.

ÉCOLOGIE

- * Lieux humides ouverts à proximité des cultures.
- * Berges des fleuves et dans les niaies.
- * Préfère les sols sablo-limoneux et légèrement salés.

ORIGINE / DISTRIBUTION

- * Surtout le long de la côte africaine.
- * Présente aussi sur la côte est de l'Amérique du sud.

CULTURE

- * Généralement spontanée dans son habitat.
- * Récolter les semences de plants sains en novembre ou en décembre.
- * Semer au début de la saison des pluies dans un sol compact et humide.
- * Taux du principe actif supérieur dans les spécimens cueillis à l'état sauvage.

COMPOSITION

- * Alcaloïde (borréverine), huiles volatiles.

EMPLOI

PLAIES DE LA PEAU

- * Nettoyer la plaie avec un antiseptique.
- * Piler quelques feuilles fraîches et bien lavées.
- * Extraire le suc et appliquer comme une pommade sur les plaies EXTERNES de la peau.
- * Recouvrir d'un pansement un jour sur deux. Utiliser une compresse faite avec des feuilles lavées et ébouillantes de Calotropis procera.

BRÛLURES, INFECTIONS, ESCARRES

- * Préparer comme ci-dessus mentionné, en mélange avec du beurre de karité.

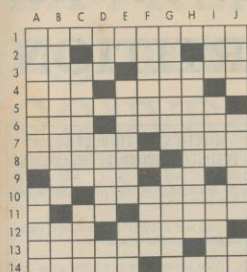
ATTENTION !

- * Aucune contre-indication par voie externe.

A. L. (ENDA)

UN PEU DE DISTRACTION

MOTS CROISÉS N° 18



HORIZONTALEMENT

— 1. Telles des atmosphères chargées. — 2. Lettre grecque. Finit en haut de l'affiche. Juste au début de statue. — 3. Gardé secret. Pas encore mûre. — 4. La fille de nos débuts. Coupe les cheveux en deux. — 5. Petits fruits à la saveur âcre. — 6. Rappel sur scène. Pour établir une équivalence. — 7. Divaguer. Prophète. — 8. Terre d'Italie. Prépare au portefeuille. — 9. Tient le haut du "pavé". Cadre de tam-tam. — 10. Son suc n'est pas gros. Garnissent un hameçon. — 11. Sur le tapis, c'est le plus fort. Abjurer. — 12. Qui n'est pas resté de marbre. Équitable. — 13. Rattachée. Désigne le jour, mais pas l'heure. — 14. Grands palmiers d'Asie. Apprises.

VERTICALEMENT

— A. Sauf... Franchira le Rubicon. — B. Choses gracieuses mais un peu fades. Elle

peut envoyer des paquets, mais ils ne sont pas recommandés. — C. On les emploie pour tromper. Ancienne longueur. — D. Ratatiné. Des oreilles un peu dures. La langue dans la poche. — E. Astaté. Dans un "sens", ce n'est pas bon quand elles se décollent. Courant chez l'électricien. — F. Une école pour des gens qui finissent sur des ponts. Hausse des cours. — G. Son jus finit en bouteille. Ne sont jamais soutenues par des adolescents. — H. Incontestablement. — I. A fait bloc dans le temps. Giron. Une proche. — J. Se fait avec des planches. Point choquant. Préposition.

(Réponse dans notre prochaine livraison)

CHIFFRES CROISÉS



Complétez les cases blanches avec des chiffres compris entre 1 et 36 de façon à résoudre les opérations aussi bien horizontalement que verticalement.

(Réponse dans notre prochaine livraison)

RÉPONSE AU JEU LES NOMBRES CROISÉS ENTIERS POSITIFS N°3/2001

paru dans notre livraison n°769 du 13 Avril 2001

7^{ème} ligne $a - b \geq 1 \Rightarrow [b \leq a - 1]$; b peut donc prendre les valeurs 1 à 5 ; $[1 \leq b \leq 5]$ condition qui satisfait la case (7-5). La case (7-7) impose $[b + c \leq 8]$. Ces trois dernières conditions sur b permettent d'établir le tableau des différents cas :

$a = 2$; $y = 1$; $c = 3$; b vaut 1	1 solution
$a = 2$; $y = 2$; $c = 5$; b vaut 1 mais $y \leq a - 1$ ne permet pas la valeur $y = 2$.	0 solution
$a = 3$; $y = 1$; $c = 3$; b vaut 1 ou 2	2 solutions
$a = 3$; $y = 2$; $c = 5$; b vaut 1 ou 2	2 solutions
$a = 4$; $y = 1$; $c = 3$; b vaut 1, 2 ou 3	3 solutions
$a = 4$; $y = 2$; $c = 5$; b vaut 1, 2 ou 3	3 solutions
$a = 5$; $y = 1$; $c = 3$; b vaut 1, 2, 3 ou 4	4 solutions
$a = 5$; $y = 2$; $c = 5$; b vaut 1, 2 ou 3	3 solutions
$a = 6$; $y = 1$; $c = 3$; b vaut 1, 2, 3, 4 ou 5	5 solutions
$a = 6$; $y = 2$; $c = 5$; b vaut 1, 2, 3	2 solutions
Total.....	26 solutions.

On vérifie que pour tous ces cas on a bien : $b \leq a - 1$ et $b + c \leq 8$. Donnons-en cinq exemples relatifs aux cinq valeurs de a :

$a = 2$; $y = 1$; $c = 3$; $b = 1$	$a = 3$; $y = 2$; $c = 5$; $b = 2$	$a = 4$; $y = 1$; $c = 3$; $b = 3$	$a = 5$; $y = 1$; $c = 3$; $b = 4$	$a = 6$; $y = 1$; $c = 3$; $b = 5$
7-1-7-2-5	7-2-14-9-5	7-1-7-2-5	7-1-7-2-5	7-1-7-2-5
2-1-1-2-3	3-1-2-3-5	4-3-1-2-3	5-4-1-2-3	6-5-1-2-3
9-2-7-1-8	10-3-7-3-10	11-4-7-1-8	12-5-7-1-8	13-6-7-1-8
5-1-6-5-1	4-1-5-2-3	3-1-4-3-1	2-1-3-2-1	1-1-2-1-1
14-1-13-6-7	14-2-12-8-7	14-3-11-4-7	14-4-10-3-7	14-5-9-2-7

NB. : Pour obtenir les valeurs entières de c pour $1 \leq y \leq 5$ et pour $\frac{7-y}{c-y} = c - 2$ on aboutit à une équation du second degré en c .

Mais on peut bien effectuer les cinq opérations l'une après l'autre et ne retenir que les valeurs entières de c : en effet on aboutit à une relation du type $c(x-x)$ - n ou $(c-x)^2 = N$ dont l'analyse ne présente aucune difficulté, n , N et x étant des entiers.

BONS MOTS, CITATIONS ET PROVERBES

Proverbes

"Les femmes heureuses, comme les nations heureuses n'ont pas d'histoires" (Proverbe anglais).

"L'eau qui provient d'une même source ne peut être à la fois douce et salée" (Proverbe indien).

Citations

"L'absence est à l'amour ce qu'est au feu, le vent, il éteint le petit, il allume le grand".

(Bussy-Rabutin, écrivain français, 1618-1693, dans Histoire amoureuse des Gaules).

"La crainte du danger est mille fois plus terrifiante que le danger présent ; et l'anxiété

que nous cause la prévision du mal est plus insupportable que le mal lui-même".

(Extrait de Robinson Crusoé de Daniel Defoe, 1660-1731). Daniel Defoe est un écrivain anglais. Il est l'auteur de romans, d'essais et surtout d'un roman d'aventures dont la réputation est universelle : Robinson Crusoé, ouvrage paru en 1719.

Humour

"Les hommes sont toujours sincères, mais ils changent de sincérité, voilà tout". (Tristan Bernard, humoriste français, 1866-1947).

Quelqu'un a dit : "À quoi cela sert-il de changer tous les jours, de recommencer tous les jours à changer, pour prendre la même direction ?".

FAÇONS DE PARLER

DES MOTS ET DES FAUTES

Lai, laid, laie, lait, laye, lé, lei, lez.

Ils se prononcent tous (LÉ) mais tous ces mots ont peu de choses à voir les uns avec les autres tout simplement en raison de leurs racines différentes. Alors attribuons la bonne définition au mot correctement écrit.

1. La partie inférieure d'un orgue : La laye
2. Unité monétaire roumaine : Lei ou Leu
3. La femelle du sanglier : La laie
4. L'aliment naturel des petits : Le lait
5. Un poème lyrique ou narratif au moyen-âge : Un lai
6. À côté de, près de (dans les noms de lieux) : Lez (ex : Plessis-lez-Tours = Plessis près de Tours).
7. La largeur du tissu entre ces deux lisières : Un lé.
8. Un garçon disgracieux : Un garçon laid.

AUTOUR D'UN MOT : poète

Chacun d'entre nous est un poète à sa façon, mais de façon générale, le poète est celui qui compose des poèmes c'est-à-dire un texte particulier par son rythme, ses images ou les combinaisons de sons. Mais si le mot poète est un terme générique, on a donné des noms plus spécifiques aux poètes selon les périodes et les civilisations. Ainsi l'aède était le nom que l'on donnait au poète dans l'Antiquité. Homère qui écrivit l'Iliade et l'Odyssée dans la Grèce antique est le dernier des aèdes. Au moyen-âge, en France, les ménestrels, les trouvères ou les troubadours étaient des poètes qui, en s'accompagnant de luths et de vielles, chantaient les exploits des grands seigneurs. Les griots africains sont aussi des poètes qui conservent et se transmettent de génération en génération, la mémoire et l'histoire de leur pays. Pourtant, quelles que soient la civilisation et l'époque à laquelle ils appartiennent, même si on ne se souvient plus de leur nom, la parole des poètes continue de courir dans les rues...

LE BON LANGAGE

"Amidonner" et "empeser"

Tout d'abord, une remarque : les dérivés d'amidon s'écrivent tous avec deux "N". "Amidonner" et "empeser" sont deux verbes équivalents.

On dira par exemple : cette chemise a été empesée ou amidonnée.

Cependant "amidonner" ne se rencontre qu'au sens propre de "raidir avec de l'amidon". Le second verbe, "empeser", s'emploie surtout au sens figuré : cet homme a une démarche empesée... une nuance !

AUTOUR D'UN MOT

Le verbe "boursoffler".

Contrairement au verbe souffler, qui prend deux "F", "boursoffler" n'en prend qu'un seul. "Boursoffler", c'est rendre enflé, gros et mou.

Les dérivés de "boursoffler", "boursofflage" et boursofflement, sont des noms d'action. "Boursoffler" exprime seulement le résultat de l'action : le boursofflage ou le boursofflement.

*
*

"Cadavéreux" et "cadavérique"

Le premier adjectif, "cadavéreux", signifie qui tient du cadavre, qui ressemble à un cadavre... un teint cadavéreux.

Quant à "cadavérique" c'est un terme d'anatomie signifiant : qui a rapport au cadavre, qui caractérise le cadavre : la rigidité cadavérique.

LES MOTS QUI SE RESSEMBLENT

"Artificiel" et "artificieux"

Ces deux mots signifient "qui n'est pas naturel", mais avec une nuance.

Une gaieté artificielle est sans doute feinte, simulée mais n'a pas forcément pour but de tromper. Ce peut être simplement pour sauver la face.

"Artificieux", au contraire, a pris le sens de rusé, d'hypocrite, de mensonger...

Des arguments artificieux... une politesse artificieuse.

AUTOUR D'UN MOT

Parole, du latin populaire paraula (en grec logos).

La faculté de communiquer la pensée par un système de sons articulés, c'est la parole. La parole est nommée parfois aphasie, mot venant du grec et signifiant incapacité de parler. Avoir la parole facile c'est être éloquent. Dans une assemblée on peut prendre la parole ou avoir la parole coupée. Les paroles peuvent être en l'air (dites à la légère).

On boit les paroles de quelqu'un qui parle bien, en l'écoutant avec attention et admiration. Certaines phrases sont mémorables, historiques, d'autres le sont moins, surtout quand elles sont prononcées par une personne qui parle sans arrêt... un moulin à paroles ! Et c'est souvent alors des paroles creuses, futiles, oiseuses, des balivernes ou comme on dit savamment de la logomachie, mot où l'on retrouve le préfixe grec "logos".

Il existe aussi des promesses verbales : donner sa parole, s'engager sur l'honneur, faire le serment et on est alors un homme de parole, fidèle et loyal. Enfin, on peut croire sur parole tout en se méfiant des "belles paroles" qui sont de vaines promesses. De toutes façons, "la parole est d'argent et le silence est d'or".

DES MOTS INTRUS

Baleine, dauphin, hérisson, requin et tigre. Cinq noms d'animaux. L'un est un intrus. Lequel et pourquoi ?

Réponse : Le requin, seul dans la liste, il ne pas être un mammifère. C'est un poisson.

NATION

LA NOUVELLE ÉQUIPE GOUVERNEMENTALE EST CONNUE
A CHACUN DE JOUER SA PARTITION

(Suite de la première page)

confiance à nos partenaires au développement. Collectivement et chacun de la nouvelle équipe gouvernementale, et nous tous Béninois et Béninoises, avons du pain sur la planche.

QUELQUES PRIORITÉS

Si la moralisation de la vie publique doit retrouver toute sa place de noblesse, la lutte contre la pauvreté de tout genre doit être engagée avec plus de détermination et d'intelligence. Nous avons besoin, en ce début du troisième millénaire et des nouvelles réalités économiques mondiales, d'une diplomatie beaucoup plus offensive. La jeunesse, elle, doit être sérieusement prise en compte à travers la lutte plus décisive contre le chômage et la dégradation des mœurs sans oublier la délinquance juvénile; l'éducation civique et morale doivent être valorisés ainsi que le sport. Et qui parle de l'avenir du pays à travers la jeunesse doit penser à l'enseignement plus adapté avec les moyens qu'il exige. La santé qui n'a pas de prix, n'en parlons pas, la plate-forme économique du pays est loin d'être brillante. Il n'est d'ailleurs un secret pour qui s'intéresse au développement durable de notre pays que l'économie béninoise est une économie à dominance du secteur tertiaire et du secteur primaire. Comme l'a bien développé le professeur Gauthier Biaou dans son livre «Coopérer et agir autrement pour un mieux-être», le secteur secondaire est peu développé, dans le secteur primaire, l'agriculture est prédominante avec la culture du coton qui, tel qu'il est cultivé aujourd'hui, ne garantit pas la durabilité de la sécurisation de revenus à long terme, et pour le secteur tertiaire ce sont le commerce et les services. Sur le plan agricole, le Bénin vit avec une balance commerciale déficitaire et un fardeau de dette considérable. Paradoxalement, il ne dispose pratiquement pas de ressources financières suffisantes pour assurer décemment sa sécurité alimentaire par des importations. Si, en conséquence, il doit produire la totalité des produits de grande consommation, alors que la productivité des cultures agricoles n'a pas suffisamment évolué comme il l'aurait fallu, on voit clairement qu'il y a là un retard considérable à rattraper avec plus de moyens adéquats quand on sait que, au Sud comme au Nord-Ouest, des terres cultivables sont aujourd'hui dégradées et certaines irréversiblement et que nos méthodes culturales sont archaïques. Le tourisme est encore à l'état embryonnaire. Le développement industriel pétite. La bonne gouvernance doit être plus que jamais d'actualité tant il est vrai que nous voulons que le Bénin soit crédible et que nos partenaires au développement nous viennent en aide sans réserve. La réforme de l'administration doit être effective. Aujourd'hui, sans démagogie, on peut noter que l'administration fortement politisée est source de nombreux dysfonctionnements dont principalement: inefficacité dans les services à rendre, inconscience professionnelle, absentéisme, irresponsabilité, corruption, détournements de deniers publics, mesquinerie, arbitraire...

Et c'est le lieu de s'interroger sur ce qu'on a fait du plan d'orientation 1998-2002 qui a si bien souligné les maux dont souffre notre administration. Le diagnostic effectué dans le cadre des travaux préparatoires des États généraux de la fonction publique tenus en décembre 1994 ont suffisamment mis en exergue le fait que les capacités de gestion du secteur public sont en deçà des besoins du Bénin en développement. Ces maux ont noms :

- l'absence de textes d'application de certains décrets ;
- les défaillances du système judiciaire qui n'incitent pas les victimes de mauvais traitements à porter les conflits devant les tribunaux ;
- l'impunité et l'absence de sanctions dans certains domaines ;
- la corruption et l'absence de transparence dans l'administration ;
- l'importance donnée aux réseaux d'influence politique et sociale ;
- l'inadaptation à la réalité de certains textes en vigueur ;
- l'inobservation des règles de gestion ;
- le niveau relativement faible de la conscience professionnelle. (cf. *Plan d'orientation de la République du Bénin*, pp. 58-59). Qu'en a-t-on fait vraiment ?

La paix sociale exige que le panier de la ménagère démontre les meilleures conditions d'existence du peuple béninois que le gouvernement a le devoir de rendre heureux et moralement crédible. Nous devons être conscients du fait qu'aucun développement ne peut se comprendre en marge du sujet social. La décentralisation et la déconcentration et leurs exigences, l'étude plus rationnelle et plus responsable des privatisations, les lois adéquates à initier et à faire diligemment voter, la lutte acharnée avec plus de détermination et des moyens musclés contre les trafics d'enfants pour que, très rapidement, le Bénin cesse d'être la côte des esclaves, appellation on ne peut plus honteuse à l'heure du renouveau démocratique. Le code de la famille a trop dormi à l'Assemblée nationale... La liste serait longue à établir. Il est à retenir simplement que les priorités et les défis à relever sont nombreux et aussi urgents les uns que les autres. Et c'est pourquoi le peuple était impatient de voir mettre sur place l'équipe gouvernementale qui doit faire face à tout cela.

UN MOIS APRÈS

Il aura fallu un mois au président Mathieu Kérékou pour composer son équipe gouvernementale quand on sait qu'il est entré en fonction le 06 avril dernier, jour de sa prestation de serment à Porto-Novo. La tâche n'a certainement pas été facile. Ça se comprend. Au Bénin comme dans les autres pays en général, parmi ceux qui font campagne pour votre

élection il y en a qui ne le font jamais par pure conviction et engagement pour la réalisation d'un projet de société, mais souvent dans l'attente d'un poste soit pour eux-mêmes soit pour des leurs. Cela démontre sans ambages le peu de patriotisme dont nous faisons montre. Et c'est dommage pour la construction nationale, car cette attitude, peu louable, ouvre la porte à trop de dérapages et de détournements de deniers publics: la tendance étant de mettre suffisamment dans la poche même si l'on doit rester seulement quelques jours à un poste donné. C'est ici que le peuple doit rester vigilant et que la conversion des mentalités ne doit pas être un vain mot. Nous devons donc nous convertir tous pour que vive le Bénin. On ne le soulignera jamais assez, si véritablement le développement du pays tient à cœur à quelque Béninois qui aspire à une responsabilité politique voire électorale, il doit le démontrer, non pas par sa capacité de manigances politiques, mais par tout son dévouement au service de la chose publique, par son intégrité morale et par son aptitude à la concertation et au travail dans la transparence et la complémentarité. La capacité de tout homme politique à œuvrer réellement pour le développement de ce pays doit être jugée à ce niveau. À chaque Béninoise et à chaque Béninois de jouer convenablement sa partition.

UNE ÉQUIPE DE 21 PERSONNES

On s'attendait, au regard de beaucoup de déclarations que la composition de la nouvelle équipe fit place à plus de femmes. Mais ce sont deux femmes qui viennent de remplacer numériquement deux autres dans une équipe qui passe de dix-neuf à vingt-et-une personnes : soit deux femmes et 19 hommes. C'est plutôt étonnant. Toujours dans la nouvelle équipe, il y a six départs contre huit entrées.

SIX DÉPARTS

Les anciens ministres qui quittent le gouvernement, au nombre de six, sont :

Mesdames

— **Marina d'Almeida Massougboji** du ministère de la santé publique,

— **Ramatou Baba Moussa** du ministère de la famille et de la protection sociale.

Messieurs

— **Séverin Adjovi** du ministère du commerce, de l'artisanat et du tourisme;

— **Damien Zinsou Alahassa** du ministère de l'éducation nationale;

— **John Iguedé** du ministère de l'industrie et des petites et moyennes entreprises ;

— **Félix Essou Dansou** du ministère des mines et de l'énergie ;

DÉCRET N° 2001 - 170 DU 07 MAI 2001
PORTANT COMPOSITION DU GOUVERNEMENT

Le président de la République, chef de l'Etat, chef du gouvernement,

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin;

Vu la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001;

Après avis consultatif du bureau de l'Assemblée nationale.

DÉCRÈTE :

Article 1^{er} : Le gouvernement de la République du Bénin est composé comme suit :

Ministre d'Etat, chargé de la coordination de l'action gouvernementale, de la prospective et du développement (MECCAC-PD) : **Monsieur Bruno AMOUSSOU.**

Ministre d'Etat chargé de la défense nationale (MECDN) : **Monsieur Pierre OSHO.**

Garde des Sceaux, ministre de la justice, de la législation et des droits de l'homme (MJDH) : **Monsieur Joseph GNONLONFON.**

Ministre de l'intérieur, de la sécurité et de la décentralisation (MISD) : **Monsieur Daniel TAWEMA.**

Ministre des affaires étrangères et de l'intégration africaine (MAEIA) : **Monsieur Kolawole Antoine IDJI.**

Ministre des finances et de l'économie (MFE) : **Monsieur Abdoulaye BIO TCHANE.**

Ministre chargé des relations avec les institutions, la société civile et les Béninois de l'étranger (MCRISCB) : **Monsieur Sylvain Adepedjou AKINDES.**

Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (MAEP) : **Monsieur Théophile NATA.**

Ministre de l'industrie, du commerce et de la promotion de l'emploi (MICPE) : **Monsieur Lazare SEHOUETO.**

Ministre des mines, de l'énergie et de l'hydraulique (MMEH) : **Monsieur Kamarou FASSASSI.**

Ministre des travaux publics et des transports (MTPT) : **Monsieur Joseph Sourou ATTIN.**

Ministre de l'environnement, de l'habitat et de l'urbanisme (MEHU) : **Monsieur Luc Marie Constant GNACADJA.**

Ministre de la fonction publique, du travail et de la réforme administrative (MFPTRA) : **Monsieur Ousmane BATOKO.**

Ministre des enseignements primaires et secondaires (MEPS) : **Monsieur Jean Bio CHABI OROU.**

Ministre de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (METFP) : **Monsieur Dominique Koko SOHOUNHLOUE.**

Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS) : **Monsieur Dorothée Cossi SOSSA.**

Ministre de la santé publique (MSP) : **Madame Yvette Céline SEIGNON née KANDISSOUNON.**

Ministre de la famille, de la protection sociale et de la solidarité (MFPS) : **Madame Claire AYEMONNA épouse HOUNGAN.**

Ministre de la culture, de l'artisanat et du tourisme (MCAT) : **Monsieur Amos ELEGBE.**

Ministre de la jeunesse, des sports et loisirs (MJS) : **Monsieur Valentin Aditi HOUE.**

Ministre de la communication et de la promotion des technologies nouvelles (MCPNTN) : **Monsieur Gaston ZOSSOU.**

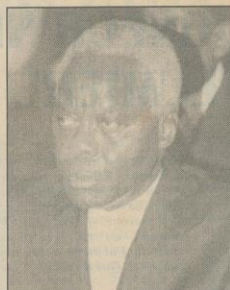
Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, notamment celles du décret n° 2001-148 du 12 avril 2001 portant composition du gouvernement provisoire, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 07 mai 2001
par le président de la République,
chef de l'Etat, chef du Gouvernement

Mathieu Kérékou

LA PREMIÈRE ÉQUIPE DU GOUVERNEMENT DE KÉRÉKOU III

Général Mathieu Kérékou, Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement, Né le 2 septembre 1933 à Kouarfia (Natitingou), Général d'armée, il est marié et père de famille.



Bruno Amoussou, ministre d'État chargé de la coordination gouvernementale, de la prospective et du développement. Né le 2 juillet 1939 à Dikotomey (Mono), ingénieur agro-économiste, il est marié et père de trois enfants (PDC).



Pierre Ocho, ministre d'État chargé de la défense nationale, né le 5 mai à Porto-Novo, professeur d'histoire, il est marié et père de cinq enfants (Indépendant).



Daniel Tewéma, ministre de l'Éducation, de la sécurité et de la décentralisation, Administrateur civil, il est marié et père de famille (Fard-Afafa).



Kéawélé Antoine Idi, ministre des affaires étrangères et de l'intégration africaine, né en 1940 à Likiep dans la sous-préfecture de Kéko (Quéme), Diplômé de carrière, il est marié et père de quatre enfants (MAGEP).



Joseph K. Gronlontou, Garde des sceaux, ministre de la justice, de la législation et des droits de l'homme, né en 1943, il est magistrat de formation, Marié, père de famille (Parti National Ensemble).



Abdoulaye Bio-Tchané, ministre des finances et de l'économie, Né en novembre 1952, il est banquier central, Marié, il est père de trois enfants (Indépendant).



Sylvain Adikpédou Akindé, ministre chargé des relations avec les institutions, la société civile et les Sciences de l'Environnement, Professeur de mathématiques, Né le 16 février 1941 à Porto-Novo, Marié et père de famille (ADP).



Ousmane Batoke, ministre de la fonction publique, du travail et de la réforme administrative, Administrateur civil, Né le 15 mai 1960 à Parakou, Marié, père de trois enfants (Fard-Afafa).



Théophile Nita, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Professeur de lettres modernes à l'Université, il est né en 1949 à Sèhouatan dans l'Alakora, Marié, il est père de famille (Alliance PDC).



Dorothée Sossa, ministre de l'enseignement Supérieur et de la recherche scientifique, Ancien du bannier beninois, il est professeur agrégé en droit privé depuis novembre 1990, Né le 05 février 1956 à Savalou, il est marié et père de 2 enfants.



Dominique Codjo Koko Sèhouanhout, ministre de l'enseignement technique et professionnel, il est maître de conférence à l'Université nationale du Bénin, Né vers 1948 à Houn (Mono) il est marié et père de 2 enfants.



Amos Elagbé, ministre de la culture, de l'artisanat et du Tourisme, il est titulaire d'un doctorat de 3^{ème} cycle en études urbaines et planification régionale, Né en 1947 à Savé, il est marié et père de 5 enfants (UPP).



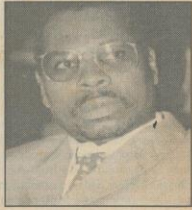
Luc Gnacadja, ministre de l'environnement, de l'habitat et de l'urbanisme, Architecte de formation, il est né le 19 octobre 1958, Marié, il est père de trois enfants (Indépendant).



Yvette-Céline Seignou, née Kandissounon, Ministre de la santé publique, est titulaire d'un doctorat en médecine, Malicie, elle est mère de 3 enfants.



Valentin Adji Houébé, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, Comptable de formation, il est né en 1960 à Adjan dans le département de l'Atlantique, Marié, il est père de famille (RPP).



Joseph Sourou Atlin, ministre des travaux publics et des transports, Ingénieur statisticien économiste de formation, il est né le 21 décembre 1954 à Kéré dans la sous-préfecture de Dassa-Zoumè (Zou), Marié, il est père d'un enfant (Indépendant).



Kamarou Fassassi, ministre des mines, de l'énergie et de l'hydrocarbone, il est titulaire d'une maîtrise en chimie et physique, Docteur du génie industriel, est ingénieur et né le 10 octobre 1948, Marié, il est père de famille (PRD-NC).



Jean Bio Tchabi Orou, ministre de l'enseignement primaire et secondaire, Professeur de physique à l'Institut des mathématiques, est originaire de Wari-Maro (sous-préfecture de Tchakou), Marié, il est père de quatre enfants.



Lazare Maurice Sèhouito, ministre du commerce, de l'économie, du développement communautaire et de la promotion de l'artisanat, est docteur d'État en sociologie, Agé de 37 ans, il est marié et père de 2 enfants.



Ayaba Claire Hourigan, épouse Ayémoune, Ministre de la famille, de la protection sociale et de la solidarité, elle est inspecteur et juge au tribunal de première instance de Cotonou, Mariée, elle est mère de famille.



Gaston Zossou, ministre de la communication, et de la promotion des technologies nouvelles, Professeur d'Anglais, il est né le 1er octobre 1954 à Porto-Novo, Marié, il est père de trois enfants (Indépendant).

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

MONSEIGNEUR NICOLAS OKIOH EXULTE DANS LA LUMIÈRE DU CHRIST RESSUSCITÉ

(Suite de la première page)

et recteur de la grotte mariale Notre-Dame d'Arigbo (Dassa) (1976-1983). Il était à ce service quand il fut nommé, le 8 décembre 1983, premier évêque béninois à la tête du diocèse de Natitingou dont le démembrement ultérieur le 10 juin 1995 donna naissance au diocèse de Djougou. Successeur immédiat de Monseigneur Patient Redois, il fut sacré à Rome le 6 janvier 1984 par sa Sainteté le pape Jean-Paul II. Il fut intronisé le 12 février 1984 par le nonce apostolique, Monseigneur Ivan Dias. Après onze années au service du peuple de Dieu du diocèse de Natitingou, il présenta sa démission au Saint-Père, pour raison de santé. Et Rome l'accepta le 28 juin 1995. La charge épiscopale du diocèse de Natitingou fut alors confiée temporairement à son Excellence Monseigneur Nestor Assogba nommé administrateur apostolique cumulativement avec sa charge d'Archevêque de Parakou. À son tour, ce dernier passa le témoin à son Excellence Monseigneur Pascal N'Koué. Poète et amoureux de la nature, Monseigneur Okioh rejoignit sa ferme sur la route de Savalou dans le diocèse de Dassa-Zoumè où il passa les dernières années de sa vie terrestre.

Valeureux serviteur de Dieu, celui qu'affectueusement on appelait «papa» était, selon les témoignages, un exemple de pauvreté et d'humilité, de douceur et de bonté évangélique. Il était un évêque paysan au sens le plus noble du terme. «Ses homélies pleines d'images racontées dans la nature éveillaient souvent l'attention de ses auditeurs». Toujours souriant, il avait le cœur large et accueillait dans la patience et le discernement tout ce qu'on lui présentait pour qu'advienne le règne de Dieu sur la terre des hommes.

«AD VENIAT REGNUM TUUM»
QUE TON RÉGNE VIENNE !

Telle était la devise de Monseigneur Nicolas Okioh qui s'est totalement offert pour le triomphe du règne de Dieu. Et le règne de Dieu c'est l'homme vivant, l'homme debout. L'homme dans toutes ses dimensions. Voilà ce qui a été au cœur de la pastorale de l'évêque émérite de Natitingou Monseigneur Okioh jusqu'au jour où il entendit sa longue passion dans la passion de son Bien-Aimé Jésus-Christ. Même dans la souffrance, il ne cessait de proclamer le règne de Dieu par sa simplicité, son humilité et sa vie de prière constante. Comme Marie gardait et méditait tous les événements de la vie terrestre de Jésus pour qu'advienne le règne de Dieu, Monseigneur Nicolas Okioh, fils de la Servante du Seigneur, ne cessait de contempler dans la souffrance la Vierge rayonnante de la Gloire de Son Maître et Seigneur pour qu'éclate l'épiphanie du règne du Christ dont il désirait tant voir le pays et la tombe ouverte. «Voir Rome et mourir, témoigne Son Excellence Monseigneur Nestor Assogba, était le leitmotiv des derniers temps de sa vie de prêtre». Et il l'a vu grâce aux sollicitudes paternelles de Son Eminence Bernardin Cardinal Gantin. Monseigneur Okioh était heureux «d'une joie comparable à celle du dimanche des rameaux» en visitant, comblé de bonheur et ce dans le cadre du jubilé de l'An 2000, Bethléem, l'endroit où est né son Sauveur, mais aussi

Jérusalem, le lieu où le Christ a souffert sa passion, où il est mort et a été enseveli. Il a vu sa tombe vide. Il y est entré et y a prié. Comblé d'allégresse, il a exulté et s'est exilé : «J'ai vu où le Christ, mon sauveur, est né. J'ai vu où il a été enseveli. J'ai vu sa tombe ouverte. J'y suis entré. Que me reste-t-il encore?»

ITE MISSA EST :
AMEN - ALLÉLUIA

«Maintenant, Ô Maître Souverain, tu peux laisser ton serviteur s'en aller en paix selon ta parole».

Voir le tombeau ouvert de Jésus, en être frappé et mourir un dimanche de Pâques, quelle merveille! Monseigneur Nicolas Okioh a passé de la vie terrestre à la cité de Dieu, comme le suggèrent la célébration de la Lumière et la célébration de la Vie officieuses respectivement le mercredi 25 avril 2001 en l'église Saint-Michel de Cotonou et le jeudi 26 avril 2001 en la cathédrale Notre-Dame de l'Immaculée Conception de Dassa où a eu lieu l'inhumation du zélé serviteur de Dieu.

Célébration de la lumière

«Les mots nous manquent Seigneur. Accepte notre silence comme prière pour ton serviteur Nicolas». C'est par ces paroles chargées de recueillement, d'émotion et d'abandon à Dieu que Son Excellence Monseigneur Pascal N'Koué accueillait, en l'église Saint-Michel de Cotonou, le corps de son père dans la foi, son prédécesseur sur le siège épiscopal de Natitingou. Il ouvrait ainsi la première célébration de la pâque de l'illustre disparu présidée par Son Excellence Monseigneur Nestor Assogba, président de la Conférence épiscopale du Bénin. Ce dernier était entouré pour la circonstance de L.L.EE.NN.SS. Paul Dossch, évêque d'Anêho, Marcel Honorat Léon Agboton, évêque de Porto-Novo, Antoine Ganyé, évêque de Dassa-Zoumè, Pascal N'Koué, évêque de Natitingou, et d'une cinquantaine de prêtres toutes congrégations confondues. Avaient pris part à cette cérémonie, une foule immense de fidèles laïcs en présence des autorités politico-administratives dont une importante délégation gouvernementale conduite par le ministre d'Etat, Bruno Amoussou. Tout ce beau monde, d'un même cœur et d'une même voix avait supplié Dieu pour qu'il accueille dans sa miséricorde infinie son serviteur Nicolas Okioh dont le cercueil était resté ouvert au pied de l'autel durant la célébration. D'une profondeur spirituelle remarquable, le message circonstanciel de Son Excellence Monseigneur Nestor Assogba prend ses racines dans le sens prophétique de la vision chrétienne de la mort. Visiblement ému, l'archevêque de Cotonou a retracé le long parcours missionnaire enrichissant chargé de foi et d'espérance de ce serviteur de Dieu dont la valeur spirituelle s'est totalement révélée dans le lit de l'hôpital. Intimement uni au Christ dans la souffrance, l'évêque émérite de Natitingou a réalisé avec le Christ et dans le Christ son entrée à Jérusalem, sa montée au calvaire et son matin de pâque.

Ce noble passage de Monseigneur Okioh de la croix à la gloire est symbolisé à l'heure du dernier adieu par la belle et

ruilante couronne formée autour de sa dépouille par l'ensemble des évêques et prêtres présents. Cierge allumé à la main, ils se sont recueillis dans un cantique de libération en pensant à tout ce qu'a été Monseigneur Okioh pour Dieu et pour son Église, au Bénin en particulier. Ce rite de la lumière est l'expression du passage de la Jérusalem terrestre à la Jérusalem céleste.

Célébration de la vie à Dassa-Zoumè

9 heures 50. Une averse accueillit la foule innombrable des fidèles venus de partout prier pour le repos de l'âme de leur père. La tristesse était mêlée de chant de louange, de gloire et d'action de grâce. Pluie de paix et de bénédiction, elle cessa à 10 h 30 et laissa place à un ciel élément tout au long de la célébration de la pâque de l'évêque amoureux de la nature. On comprend donc que la nature elle-même, à travers cette pluie y était présente. La grande procession d'entrée dénombrant les pas chargés de cent un prêtres, d'une laïque et d'une religieuse qui portaient des couronnes de fleurs naturelles, des prêtres missionnaires et béninois qui transportaient sur leurs épaules le cercueil qui contenait la dépouille mortelle de Monseigneur Nicolas Okioh, et de treize évêques à savoir : L.L.EE.NN.SS. Nestor Assogba, archevêque de Cotonou, Fidèle Agbachi, archevêque de Parakou, Séraphin Rouamba, archevêque de Koupéla (Burkina Faso), Ambroise Djoliba, évêque de Sokodé (Togo), Lucien Monsi-Agboka, évêque d'Abomey, Antoine Ganyé, évêque de Dassa-Zoumè, Marcel Honorat Léon Agboton, évêque de Porto-Novo, Pascal N'Koué, évêque de Natitingou, Martin Adjou-Moumouni, évêque de N'Dali, Clet Féliho, évêque de Kandi, et Victor Agbanou, évêque de Lokossa.

Présidée par Son Excellence Monseigneur Vincent Mensah, évêque émérite de Porto-Novo, cette célébration pleine de vie, de louanges, de foi et d'espérance était au-delà de la juste tristesse qui assombrissait les visages, le lieu resplendissant d'Alléluia du Christ ressuscité. La participation effective des autorités politico-administratives et religieuses dont une importante délégation gouvernementale et parlementaire, une délégation des membres de la cour royale de Dassa, et une délégation des professions religieuses environnantes, conféra un caractère particulier à cette célébration, animée par l'union des chorales de Dassa, de Natitingou et de Djougou (qui constituaient une unique juridiction alors dirigée paternellement par Monseigneur Nicolas Okioh dans l'esprit des béatitudes).

«HEUREUX LES PAUVRES DE CŒUR,
LE ROYAUME DES CIEUX
EST À EUX»

Tiré du discours sur la montagne, (Mt 5, 1-12), ce passage était la substance de l'Évangile de vie proclamée en ce jour béni.

L'homélie de Son Excellence Monseigneur Vincent Mensah donnée en français puis traduite en yoruba, idasha et fon, exalte avec finesse et profondeur, cette Vie qu'a prêchée Monseigneur Okioh sur cette terre par la parole et par l'exemple. Resplendissant était le message du jour:

Jésus est ressuscité. Monseigneur Nicolas Okioh en a vu la Gloire. Il en a été le témoin vivant, Amen Alléluia. (In extenso et à la page 9, l'homélie de Son Excellence Monseigneur Vincent Mensah).

MYSTÈRE DE LA VIE DANS LA MORT !

Peu avant l'absoute, ce message était également dans le cœur et sur les lèvres remplis d'émotion du jeune frère de l'illustre disparu, Monsieur Léon Okioh, porte-parole de la famille humaine de Monseigneur Okioh. Il s'est d'abord inscrit dans la longue liste des remerciements, gratitudes et reconnaissances pour ensuite, au nom de toute la famille, souhaiter que cette célébration de la Vie soit une occasion de rencontre individuelle avec le Christ ressuscité. Enfin, il a exhorté toute l'assistance à être quotidiennement attentive à la main de Dieu dans la vie de chaque homme pour qu'advienne le règne du Créateur, le miséricordieux.

C'est au nom de cette même attention fraternelle et de l'unité de l'Église catholique que le père Eugène Houndékou, secrétaire de la Conférence épiscopale du Bénin a procédé à la lecture de plusieurs messages de condoléances: du Pape Jean-Paul II, du président de la République du Bénin, de Son Eminence Bernardin Cardinal Gantin, de la nonciature apostolique près le Bénin, des Conférences épiscopales du Togo, du Burkina Faso et du Niger, de la CÉREAO, de la Congrégation pour l'évangélisation des peuples.

Au nom des Églises de Natitingou et de Djougou, et avant de faire part de l'héritage spirituel laissé par son père dans la foi, Son Excellence Monseigneur Pascal N'Koué, dans son mot de remerciement, a su apaiser une inquiétude de plus d'un sur le lieu d'inhumation du premier évêque béninois du diocèse de Natitingou. Pourquoi enterré Monseigneur Okioh à Dassa-Zoumè et pourquoi pas à Natitingou s'interrogea-t-il pour répondre aussitôt: «L'Église de Natitingou a reçu, à Dassa, la graine par laquelle Dieu lui a donné naissance. Dassa est notre sillon. Dassa est notre mère». On comprend donc que les premiers missionnaires catholiques de Natitingou soient issus de Dassa et que le premier évêque béninois de Natitingou soit enterré à Dassa. Le papade Monseigneur Okioh enterré à Natitingou (Manigri précisément) faisait partie de ces valeureux combattants du diocèse de Natitingou et témoins du Christ ressuscité «Dieu a voulu que le premier évêque béninois du diocèse de Natitingou soit enterré à Dassa pour que, précise l'évêque de Natitingou à ses ouailles, nous n'oublions pas nos origines». Dassa étant la mère-patrie, il devient doublement lieu de pèlerinage, pèlerinage aux pieds de la Bienheureuse Vierge Marie et pèlerinage sur la tombe de Monseigneur Nicolas Okioh qui, aujourd'hui, nous le croyons, exulte et chante l'amour du Seigneur sur le Cœur de sa Bienheureuse Maman, la Vierge Marie, Mère du Christ ressuscité.

14 heures 30. Après une célébration de plus de quatre heures d'horloge, Monseigneur Nicolas Okioh repose en paix, à droite, juste à l'entrée de la cathédrale Notre-Dame de l'Immaculée Conception de Dassa-Zoumè. Dieu en soit béni !

Brice C. Ouinsou
Séminariste du séminaire Saint-Gall, Ouidah

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

QUE TON RÈGNE VIENNE !

(Homélie de Son Excellence Monseigneur Vincent Mensah à l'occasion de la célébration de la pâque de Monseigneur Nicolas Okioh, Dassa, jeudi 26 avril 2001)

Excellences révérendissimes,
Chers frères dans l'unique sacerdoce du Christ,
Mes sœurs,
Chrétiens mes frères.

- Mgr. Louis Dartois, 3 avril 1905;
- Mgr. François Steinmetz, 29 mars 1952;
- Mgr. Louis Parisot, 21 avril 1960;
- Mgr. Noël Boucheix, 7 mai 1985;
- Mgr. Patient Redois, 7 juin 1993;
- Mgr. André Van den Bronk, 13 mai 1997;
- Mgr. Christophe Adimou, 8 juillet 1998;
- Mgr. Isidore de Souza, 13 mars 1999;
- Mgr. Robert Sastre, 16 janvier 2000;
- Mgr. Nicolas Okioh, 15 avril 2001 à 6h en la solennité de Pâques

sans compter les préfets apostoliques, ceux d'Agoué et de Ouidah, ceux d'une époque plus récente, Monseigneur Farouh, Monseigneur Chopard, tous généreux et vaillants annonciateurs, dans notre pays, du Christ mort et ressuscité. La liste commence à être longue, celle des successeurs des Apôtres qui, à travers nos sentiers et nos rues, dans nos villages et dans nos champs, sur nos plages, ont crié : « Christ est ressuscité ! Nous en sommes les témoins ».

C'est à l'aube de ce jour unique entre tous, qui marque le plus grand événement de notre foi qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui son serviteur Monseigneur Nicolas Okioh, évêque émérite de Natitingou, le deuxième de cette juridiction après Monseigneur Patient Redois. Il faut voir au-delà de la juste tristesse qui assombrissait les visages, une manière nouvelle de continuer à proclamer la vie donnée en abondance par le Ressuscité. Ce pasteur très matinal s'était rendu lui aussi au tombeau du Christ en ce premier jour de la semaine, non seulement pour constater que le corps du Christ n'y était plus, mais par-dessus tout, pour participer à l'entrée dans la splendeur de la gloire de Dieu. Par toute la terre, et plus que jamais, retentit sa voix surtout dans ce diocèse défriché par les géants de l'histoire missionnaire au Dahomey avec en tête l'inoubliable père Mouliero et le père Huchet. Son retour à la Maison du Père chantait la Pâques du Seigneur, mission à laquelle le Seigneur l'a appelé depuis sa tendre enfance.

C'est à l'école de son père, catéchiste à l'âme missionnaire ardente, qui exerça ce service d'Eglise jusqu'à la mort dans cette vaste juridiction, que Monseigneur Okioh apprit l'amour des choses de Dieu, le respect de l'autre et un dévouement à toute épreuve. Au temps fixé par Dieu, c'est à Monseigneur Okioh qu'il plaira au Seigneur de confier après l'infatigable Monseigneur Patient Redois, cette belle juridiction ecclésiastique. Il devenait ainsi le deuxième évêque résidentiel de Natitingou, son premier évêque béninois qui pouvait se considérer, sans complexe, comme un fils du terreir.

L'histoire de sa vocation indiquait déjà une âme prédestinée. Comme ceux que Dieu affectionne de façon particulière, le jeune Nicolas devait connaître l'épreuve. Entré au séminaire pour se consacrer au service de Dieu et de son Eglise, il tomba dans une violente crise qui emporta de nombreux séminaristes. Il alla l'esprit de discernement et la douceur légendaire de Monseigneur Parisot pour remettre les choses au point. Il envoya au collège Apupais le jeune Nicolas qui en sortira avec un brevet de



Son Excellence Monseigneur Vincent Mensah.

premier cycle. Ce fut pour lui la porte ouverte à l'enseignement. Nicolas se mit à penser à l'avenir croyant que l'appel de Dieu n'avait plus d'issue pour lui. Il s'attacha à sa profession d'instituteur et dans la perspective de fonder un foyer, se fiança. Mais l'initiative de Dieu qui appelle est sans retour.

Nicolas, suivi par l'insistance de Dieu, revint au séminaire de Ouidah. Cette âme toute donnée avait été remarquée et s'imposait par d'indéniables qualités d'intelligence, d'ouverture, de générosité. C'est à Rome où il fit ses études théologiques qu'il recevra l'ordination sacerdotale le 21 décembre 1963. Le vaste diocèse d'Abomey d'alors, trouvera en lui un prêtre expérimenté et l'évêque lui confiera sans hésitation des fonctions aussi variées que délicates : curé de Dassa-Zoumé, directeur des écoles catholiques, vicaire général, membre du conseil privé de l'évêque.

La nomination à la tête de l'Eglise de Natitingou vint la surprise en pleine activité dans un diocèse très préoccupé de la promotion humaine. Le Pape Jean-Paul II lui conféra lui-même l'ordination épiscopale en la Basilique Saint-Pierre de Rome en la fête de l'Épiphanie le 6 janvier 1984.

Que ton règne vienne ! C'était sa devise tirée du « Notre Père ». Elle indiquait, comme un trait de lumière, la tension vers un ministère qui se voulait tout entier et uniquement tourné vers la seule gloire de Dieu. Que ton règne vienne ! C'était une manière de proclamer l'universalité du salut et d'ouvrir à tous : prêtres, religieux, religieuses, laïcs du diocèse et d'ailleurs, les portes de son évêché. Dans ce cénacle, tous se sentaient à l'aise, accueillis avec l'amour répandu dans les cœurs par la force de l'Esprit-Saint.

Au nombre de ses priorités pastorales, il faut mentionner en tout premier lieu, le problème vocationnel. Les membres de la Conférence épiscopale se souviendront de ses interventions en faveur du petit séminaire Saint-Pierre de Natitingou qu'il établit et voulait complet, de la sixième à la terminale, avec un corps professoral de qualité, un séminaire ouvert, accueillant et favorisant le brassage des ethnies, capable de préparer à une pastorale d'ensemble.

Un des rôles de l'évêque consiste à poser les bases d'un presbytérat solide où la vérité et la charité apostolique

garantissent l'annonce de la Bonne Nouvelle. La fraternité sacerdotale constitue en ce sens, une prédication irremplaçable dans le ministère et la vie des prêtres. Monseigneur Okioh avait conscience qu'un presbytérat où chacun apporte le meilleur de lui-même et promeut la charité affective et effective se prépare dès le séminaire. Si la distance éloigne parfois les prêtres les uns des autres, elle peut et doit être pour eux l'occasion de mieux apprécier l'homme tout court et surtout le frère, attelé avec le même amour à la même tâche.

Une pastorale au service de l'homme appelle une attention particulière au développement, le nouveau nom de la paix. Celui-ci oriente vers le sens même de l'homme selon le dessein créateur de Dieu. S'il ne se confond pas avec le salut apporté par le Christ, il exprime le souci de la création, image de Dieu et élève l'homme à sa vraie dignité. C'est un travail de longue haleine dont Monseigneur Okioh avait une conscience aiguë. Aussi avait-il lui-même sa ferme où silencieusement par l'exemple, le goût de la terre, il apportait sa pierre au développement de l'homme.

Une telle pastorale ne pouvait se comprendre et porter des fruits qu'à long terme. Il fallait accepter de se prendre en charge et ne voir les projets que dans cette optique. Une croissance basée uniquement sur les apports extérieurs ne développe pas vraiment l'homme.

Tout cela, Monseigneur Okioh l'a prêché abondamment par les actes. Le Seigneur le destinait à cette mission ardue et il y a répondu pleinement. Le temps a été trop court pour qu'il voie les fruits de son travail. Un mal mystérieux se déclencha. Il dut démissionner et se retira chez lui, à Dassa.

Depuis un prélèvement dont on n'a jamais obtenu des résultats précis, il était au milieu des siens, continuant à suivre dans la prière un diocèse qu'il aimait beaucoup.

La plus grande joie de son épiscopat a été sans nul doute le pèlerinage en Terre Sainte, véritable couronnement de son existence sacerdotale. Voir le pays du Christ, vivre un contact bienfaisant avec ce qu'il a prêché et par-là, entrer tout entier dans le mystère du Christ, fouler le même sol que Jésus, voir où il est né, où il a vécu, où il est mort et ressuscité, et d'une certaine manière, pètrir son être, corps et âme de la foi qu'il prêchait.

Avec émotion nous l'avons vu, malgré son état de santé, participer à ce voyage, à toutes ces marches. Heureusement qu'une chaise roulante venait résoudre bien des problèmes concrets.

Comment devant ses restes si précieux, alors que nous évoquions l'inoubliable pèlerinage des évêques au cours de l'Année Sainte, conduit par notre doyen, le cardinal Bernardin Gantin, comment ne pas exprimer notre admiration à son Excellence Monseigneur Pascal

N'Koué, le digne successeur plein de délicatesse de Monseigneur Okioh ! Vous nous avez donné, cher Monseigneur, le témoignage d'une conscience claire de la charité affective et effective dans l'unité continue de la charge épiscopale. L'apostolicité, la succession, la collégialité sont des réalités sacrées qui expriment une fraternité fondée sur l'unique sacerdoce du Christ. Elles lient les évêques dans une continuité visible qui reste pour l'homme, corps et âme, le témoignage le plus éloquent de la mission reçue du Christ. Vous étiez là, comme on aime bien le dire chez nous, veillant sur son lever et son coucher. Combien il était émouvant de vous voir vous inquiéter de la chaise roulante, la poussant vous-même et en définitive, tenir compagnie à Monseigneur Okioh à Jérusalem malgré un programme qui vous attendait à Natitingou. Vous l'avez laissé seulement après vous être assuré que les soins, l'accompagnement, la compagnie et même le retour étaient garantis. Excusez-moi de mettre à l'épreuve votre humilité et votre discrétion. Le peuple qui nous est confié, ainsi que nos prêtres, nos religieux et religieuses, ont besoin de l'entendre dire et de le savoir pour mieux comprendre des phrases d'une profondeur inouïe, entendues et prononcées pendant le grand jubilé. Le Christ, seul Sauveur, Seul Rédempteur, seul Prêtre, reste aussi le seul Modèle des membres des institutions établies par lui. Merci, cher Monseigneur, de nous avoir introduits de manière concrète dans ce mystère de l'alliance.

Les sueurs froides sont passées. Monseigneur Okioh était rentré, et nous espérons que tout serait désormais en ordre. Mais l'ordre véritable n'est-il pas celui établi de toute éternité par la Providence ?

L'alliance concrétisée par cette vie durant le grand jubilé de l'an 2000 devait suivre son cours : Noël au pays du Christ avec évocation de Bethléem, la lente montée de Gethsémani, le calvaire qui s'achève dans la gloire du Christ ressuscité au matin de Pâques.

On pense à l'Île Missa est Alléluia jailli du cœur du grand missionnaire Monseigneur Louis Parisot décédé, lui aussi, dans les environs de Pâques, le 21 avril 1960.

Le fils protégé et le Père se sont rencontrés en cette magnifique solennité.

Devant ce mystère d'alliance, nos cœurs de chrétiens élèvent vers le Tout-Puissant un chant d'action de grâce. A lui toute notre reconnaissance d'avoir manifesté son amour pour son peuple à travers Monseigneur Okioh.

Aux fidèles de Dassa, de Djougou et de Natitingou, je souhaite une ferme espérance. Monseigneur Okioh portait le titre d'évêque émérite. Le Concile Vatican II dont l'un des objectifs était de cerner toujours de plus près la vérité, signifie à travers cette répression, la permanence des liens qui unissent toujours l'évêque à son diocèse. Monseigneur Okioh demeure avec vous. Il continue d'être, par sa prière et par son intercession auprès du Père et par l'exemple qu'il vous laisse, un proclamateur de la Bonne Nouvelle. Le message reste le même. Sa mort ne dit pas autre chose : Christ est ressuscité ! Nous en sommes les témoins. Alléluia ! Amen.

EN IMAGES... OBSEQUES DE MONSIEUR OKIOH EN IMAGES... OBS



L'abbé Nicolas Okioh peu avant son ordination sacerdotale en 1963



Le prêtre Nicolas Okioh, curé, vicaire général et recteur de la grotte mariale de Dassa-Zoumé.



L'imposition des mains du pape Jean-Paul II qui a fait de l'abbé Okioh, évêque.



S. E. Mgr. Nicolas Okioh à son retour de Rome après son sacre.



Intronisation de Mgr. Okioh sur le siège épiscopal de Natitingou par Mgr. Ivan Diaz et Mgr. P. Redois



Prêtres et religieux transportant le cercueil qui contient la dépouille mortelle de Monseigneur Nicolas Okioh.



Les évêques en route pour la célébration de la pâque de Monseigneur Nicolas Okioh.



L'absoute par S. E. Mgr. Pascal N'Koué, évêque de Natitingou.



L'absoute.



Cérémonie traditionnelle des chasseurs.



Cérémonie traditionnelle des chasseurs.



Le gouvernement représenté par des ministres.



La cour royale de Dassa.



Adieu Monseigneur Okioh.

POINT DE VUE — NATION

« QUE CETTE PARTIE DE L'AFRIQUE QUI EST NOTRE PAYS NE SOIT PLUS LA CÔTE DES ESCLAVES »

nous déclare le Cardinal Gantin au cours d'une interview exclusive

De passage à Cotonou, Son Éminence Bernardin Cardinal Gantin a bien voulu se prêter aux questions de la rédaction de "La Croix du Bénin". Lisez plutôt.

« La Croix du Bénin » : Éminence, vous avez habitude vos compatriotes (Bénois et Béninois) restés au pays à des visites périodiques soit à l'occasion de grands événements d'Église (ordination, envoi en mission...), soit pour encourager vos ouailles.

Pouvons-nous savoir dans quel cadre s'inscrit la présente ?

Cardinal Gantin : Ma présence actuelle au pays s'inscrit dans le cadre de la célébration des noces d'argent épiscopales de Son Excellence Monseigneur Philippe Fanoko Kpodzro, archevêque de Lomé.

La célébration a eu lieu le samedi 5 mai dernier avec la participation de plus de vingt évêques et d'un très grand nombre de fidèles, en l'Église Saint-Augustin d'Amoutié à Lomé (Togo).

C'est précisément, on s'en souvient, en ce lieu sacré que le 2 mai 1976, il y a donc 25 ans déjà, s'était déroulée l'ordination épiscopale de Son Excellence Monseigneur Kpodzro avec en charge le diocèse d'Atakpamé.

La cérémonie était alors présidée par le cardinal Paul Zoungana, archevêque de Ouagadougou d'heureuse mémoire.

Ce ne fut pas un événement facile. Le souvenir en demeure douloureux, étonnant et singulier pour l'Afrique. Il fallait, après 25 ans, essayer de réparer les conditions dans lesquelles s'étaient déroulées l'ordination épiscopale elle-même, de lui redonner éclat et honorer cet événement d'Église.

Généralement, dans l'Église universelle et dans le monde, l'ordination épiscopale est accueillie avec respect et dignité. Ce ne fut malheureusement pas le cas à Lomé, il y a 25 ans. L'Église avait été sous le choc d'une très regrettable intervention militaire pendant le déroulement même de la cérémonie. Les hautes autorités politiques du pays avaient tout mis en œuvre pour contrecarrer la nomination et l'ordination du nouvel évêque appelé à remplacer alors Monseigneur Bernard Atakpa, persécuté lui aussi jusqu'à la fin de sa vie.

Voilà pourquoi je suis revenu de Rome. Ici, je parle en témoin parce que j'ai voulu me manifester encore en témoin, un quart de siècle après les événements, en ce mois de mai, exactement comme j'aurais voulu me faire un témoin personnel à Atakpamé pour le regretté Monseigneur Bernard Atakpa qui avait été mon compagnon de route du séminaire pendant notre formation sacerdotale.

Pour moi, c'est un déplacement, deux mois après le dernier, qui vaut la peine.

« La Croix du Bénin » : Éminence, s'il y a un projet d'Église qui vous tient particulièrement à cœur ces derniers temps, et ce, au profit de votre pays, le

Bénin, c'est entre autres l'érection d'un sanctuaire marial à la grotte d'Arigbo de Dassa-Zoumè dont l'inauguration est très attendue. Au regard de l'évolution des travaux, quel appel lancez-vous à l'endroit des fidèles de l'Église catholique et des fils et filles du Bénin ?

Cardinal Gantin : Ce projet, on en parle et on en reparle. Même, ce lundi 7 mai, nous avons tenu la même réunion à ce sujet, en faisant le bilan de tous les efforts qui avaient commencé à être déployés il y a un peu plus de quatre ans. Ledit projet est un projet d'Église que l'épiscopat du pays, tout notre pays, toute notre Église portent dans la prière et dans les souhaits; tout ceci avec des fortunes diverses, les difficultés multiples dressées sur notre chemin, les erreurs qu'on a pu commettre, les contrefaçons qui sont intervenues, etc. Et c'est pour toutes ces raisons que le projet a été depuis quelque temps stoppé. Le souci étant de réfléchir sur ce qui a été fait, refaire ce qui n'a pas été bien fait, repartir ensuite pour ne plus s'arrêter. Voilà en gros des préoccupations que nous avons aujourd'hui.

Sûrs, nous sommes que rien n'est impossible, rien n'est insurmontable si la bonne volonté et la compétence sont mises à contribution, que le sérieux et les moyens financiers sont disponibles. Nous nous sommes encore penchés sur tout cela aujourd'hui. Nous avons à rencontrer prochainement ceux qui portent ce projet concrètement, techniquement et administrativement avec nous. Ils nous feront des rapports précis, circonstanciés. Et puis, nous l'espérons, les travaux vont redémarrer. Actuellement les murs sont portés à leur niveau normal. En deuxième partie, il faut la charpente, le toit, la couverture. Si nous en arrivons là, eh bien ! ce sera déjà pas mal. On pourra alors envisager de présenter le sanctuaire à ceux qui nous ont accompagnés, à nos amis et à ceux qui nous donnent aussi de leurs moyens.

Mais, soulignons-le, la participation de l'Église du Bénin est absolument indispensable — je l'ai toujours dit — et cela pour notre dignité. Nos évêques en sont tous conscients. Leur volonté est que cette collaboration soit un signe de notre solidarité, de notre présence participative. Des appels ont été lancés dans ce sens. Nous souhaitons que les apports arrivent assez vite, assez substantiels.

Pour ce qui nous concerne, il ne s'agit pas d'un projet abandonné. Nous le portons non seulement dans la prière, mais aussi dans la sérénité et la patience. Sans nul doute, il faut du temps pour les grandes choses.

« La Croix du Bénin » : Éminence, après votre récent séjour au pays au cours duquel ont été célé-

brées vos noces d'or sacerdotales, le Bénin a vécu en mars 2001, pour la troisième fois de l'ère du renouveau démocratique, une élection présidentielle. Elle a reconduit, pour un second quinquennat, le général Mathieu Kérékou à la tête du pays.

Quel regard jetez-vous sur l'évolution de la démocratie au Bénin que vous portez dans vos prières et quel est votre vœu pour ce pays en ce début du nouveau millénaire ?

Cardinal Gantin : Je remarque dans votre interrogation deux mots : «renouveau démocratique». Il faut que notre mémoire d'homme se souvienne de Monseigneur Isidore de Souza. Simplement parce que cette expression «renouveau démocratique» ne peut pas ne pas rappeler sa figure, son action et l'héritage qu'il nous a laissé, et qui par ailleurs est le signe de son service à l'Église et à son pays.

Et c'est dans cet esprit et dans la ligne de cet héritage du renouveau démocratique, que chacun de nous doit penser, à l'occasion de toutes les consultations populaires, pour nous remettre chaque fois dans la voie juste de la vérité, du développement et de la promotion du Bénin. Tout le bonheur que Monseigneur Isidore de Souza a souhaité pour le Bénin entier, nous ne devons pas oublier, ce n'est pas un héritage et aussi un engagement. Cela dit, il ne m'appartient pas de juger le caractère, le déroulement, l'issue des consultations populaires. Ce n'est pas mon rôle, ce n'est pas ma façon de faire et personne n'attend naturellement cela de moi. Mais ce qui est important, je l'ai déjà dit et vous me redonnez l'occasion de le redire ici, c'est d'avoir beaucoup prié. Et c'est ce que fait maintenant Monseigneur Isidore de Souza de l'éternité. Il prie beaucoup pour que dans son pays, il y ait la condition basilaire pour le renouveau démocratique, pour sa survie, pour son efficacité, pour une réalité à long terme.

Monseigneur de Souza a beaucoup prié pour qu'il y ait la paix dans ce pays; alors moi aussi j'ai prié, beaucoup prié pour la paix. La paix, c'est important. On l'a toujours dit et souligné parce que, précisément, il s'agit des consultations qui sont susceptibles — comme on le constate dans certains pays — de générer des violences, des guerres, des oppositions, des meurtres, etc.

Si ici au Bénin, ça n'a pas eu lieu, nous devons continuer à prier pour que la sagesse qui demande la paix et l'obtient nous anime; pour que la paix nous permette de vivre, survivre, nous développer, faire la promotion du Bénin, nous aimer et nous entraider; par surcroît, que cette paix habite permanentement chacun de nous.

Faut-il rappeler que cette paix-là

est absolument nécessaire. C'est même notre engagement à nous tous de faire en sorte que cette paix arrive, et cela dans la formation, dans tous les secteurs qui sont les nôtres, qui dépendent de notre vocation et de notre mission.

La paix ! j'ai prié pour ça et je me permets de souligner qu'il est de notre devoir à tous de prier pour le pays. Ce n'est pas rien quand on voit ce qui déchire les pays voisins et les pays de notre Afrique d'aujourd'hui. Si nous n'en sommes pas là, nous devons remercier le Seigneur.

« La Croix du Bénin » : Éminence, l'Afrique est marquée ces derniers temps par une situation déplorable caractérisée par le trafic des enfants. Quel message avez-vous à adresser aux Africains en général et aux Béninois en particulier face à cette situation ?

Cardinal Gantin : Ah ! Ce n'est pas l'Afrique en général seulement. Ce qui importe le plus pour nous, c'est l'Afrique précisément dans la partie où nous sommes, dans sa partie que nous constituons. On doit se souvenir ici qu'on appelait la Côte ou nos habitants «La Côte du Golfe de Guinée, la Côte du Golfe du Bénin». Mais on l'a surtout appelée longtemps «La Côte des esclaves». Nous ne devons pas oublier ce qui s'est passé aux 15^{ème} et 16^{ème} siècles. C'est ici qu'on a trouvé des esclaves; c'est d'ici qu'on a recruté des esclaves; c'est ici que sont partis des fils et des filles de ce pays pour l'Amérique dans ce qu'on appelle le trafic triangulaire. Mais j'ai l'impression que nous n'avons pas encore des raisons de quitter cette triste appellation. C'est malheureusement la Côte des esclaves encore aujourd'hui. Et ce qui est plus grave, c'est que c'est nous-mêmes qui coopérons à cela, foulant ainsi aux pieds les principes de base de notre culture, de notre identité. On dit qu'on aime la vie, on aime les enfants, on aime l'éducation des enfants, on fait tout pour eux... Mais en fait, il y a quelques-uns parmi nous qui font le travail contraire, celui de la démolition et de la réduction de notre présent en esclavage. On ne sait même pas ce qui sortira encore demain de notre imagination, de notre corruption morale, de notre esclavage africain.

Si c'est pour l'argent qu'il faut vendre nos enfants et les réduire en esclavage, c'est vraiment dramatique. Les derniers événements connus ne sont pas pour nous rendre glorieux; nous n'en sortons pas grandis. Les journaux, les télévisions du monde entier se sont émus de ce qui s'est passé; un bateau en dérive transportant des enfants, etc. Comment tout cela a été concocté et concerté ? Je ne pense pas qu'on y voie encore clair. Le souhait est que la situation soit bien clarifiée. Si nous voulons être dignes du renouveau démocratique, toutes les dispositions doivent être prises pour éclairer la situation sans faiblesse quoi qu'il en soit et sans rien couvrir d'impunité. Tel est mon vœu le plus cher, le vœu de tous ceux qui tiennent à l'avenir de notre Afrique et de cette partie de l'Afrique qui est la nôtre. Avec les efforts conjugués, tout doit être fait pour que cette partie de l'Afrique qui est notre pays ne soit plus la Côte des esclaves.

Propos recueillis par Alain Sessou et Guy Douso-Yovo



Son Éminence Cardinal Gantin

ÉCONOMIE — DÉVELOPPEMENT

« CRIEZ-LE SUR LES TOITS : L'ÉVANGILE À L'ÈRE DE LA COMMUNICATION MONDIALE »

(Suite de la première page)

coins du monde. Il est fondamental de faire en sorte que parmi ces nombreux messages, la Parole de Dieu soit elle aussi entendue. Proclamer la foi du haut des toits aujourd'hui signifie proclamer la Parole de Jésus dans et à travers le monde dynamique des communications.

2. Dans toutes les cultures et à toutes les époques — et certainement au sein des transformations globales d'aujourd'hui — les personnes se posent toujours les mêmes questions fondamentales au sujet du sens de la vie: «Qui suis-je? D'où viens-je et où vais-je? Pourquoi la présence du mal? Qu'y aura-t-il après cette vie?» (cf. *Fides et ratio*, n. 1). Et à chaque période de son histoire, l'Église offre l'unique réponse définitive qui puisse répondre aux questions les plus profondes du cœur humain — Jésus-Christ lui-même, «qui révèle complètement l'homme à lui-même et lui découvre la sublimité de sa vocation» (*Gaudium et spes*, n. 22). Par conséquent, la voix des chrétiens ne peut jamais se taire, parce que le Seigneur nous a confié la Parole du salut que chaque cœur humain désire ardemment. L'Évangile offre la perle de grand prix que tous cherchent (cf. *Mt* 13, 45-46).

Il s'ensuit que l'Église ne peut renoncer à être toujours plus profondément impliquée dans le monde en plein développement des communications. Le réseau de la communication mondiale s'étend et devient plus complexe au fil des jours, et les médias ont une influence de plus en plus visible sur la culture et sa transmission. Là où les médias rapportaient autrefois des événements, aujourd'hui, les événements sont souvent façonnés pour satisfaire les exigences des médias. Ainsi, le rapport entre la réalité et les médias est devenu plus complexe; il s'agit d'un phénomène très ambivalent. D'un côté, cela peut atténuer la distinction entre la vérité et l'illusion; mais de l'autre, cela peut créer des occasions sans précédent pour rendre la vérité largement accessible à beaucoup plus de personnes. La tâche de l'Église est d'assurer que ce soit cette dernière éventualité qui se réalise effectivement.



3. Le monde des médias peut paraître parfois indifférent, et même hostile, à la foi et à la morale chrétiennes. C'est en partie parce que la culture médiatique est profondément imprégnée par un sens typiquement post-moderne qui affirme que la seule vérité absolue est qu'il n'existe pas de vérités absolues ou que, s'il y en avait, elles seraient inaccessibles à la raison humaine et par conséquent hors de propos. Dans une telle perspective, ce qui importe n'est pas la vérité, mais «l'histoire». Si quelque chose est digne de servir à l'information ou au divertissement, la tentation de mettre la vérité entre parenthèses devient quasiment irrésistible. Le résultat est que le monde des médias peut apparaître quelquefois comme un environnement encore moins favorable à l'évangélisation que le monde païen du temps des Apôtres. Mais de même que les

premiers témoins de la Bonne Nouvelle ne se sont pas dérobés quand ils ont affronté les oppositions, ainsi les fidèles du Christ doivent agir de manière semblable aujourd'hui. Le cri de saint Paul résonne encore parmi nous: «Malheur à moi si je n'annonçais pas l'Évangile!» (1Co 9, 16).

Toutefois, même si le monde des médias peut parfois sembler étranger au message chrétien, il offre aussi des occasions uniques pour proclamer la vérité salvifique du Christ à la famille humaine tout entière. Il suffit de considérer, par exemple, les transmissions par satellite en mondovision des cérémonies religieuses qui souvent atteignent une audience globale, ou encore les capacités positives d'internet pour diffuser l'information et l'enseignement religieux au-delà de toutes les barrières et frontières. Une audience aussi large aurait dépassé l'imagination la plus audacieuse de

ceux qui ont prêché l'Évangile avant nous. Ce qui est donc nécessaire pour notre temps est un engagement actif et imaginatif des médias par l'Église. Les catholiques ne devraient pas avoir peur d'ouvrir toutes grandes les portes des communications sociales au Christ, afin que la Bonne Nouvelle puisse être proclamée du haut des toits du monde!

4. Il est également vital qu'au début de ce nouveau millénaire, nous tenions compte de la mission ad gentes que le Christ a confiée à

l'Église. Selon les estimations, deux tiers des six milliards d'habitants que compte la population mondiale ne connaissent pas véritablement Jésus-Christ; et beaucoup parmi eux habitent dans des pays ayant des racines chrétiennes anciennes et où des groupes entiers de baptisés ont perdu le sens vivant de la foi, ou ne se considèrent plus comme membres de l'Église et vivent leurs vies loin du Seigneur et son Évangile (cf. *Redemptoris missio*, n. 33). Il est certain qu'une réponse efficace à cette situation va au-delà des médias; mais dans leurs efforts en vue d'affronter le défi, les chrétiens ne peuvent ignorer le monde des communications sociales. En effet, les médias de tout genre peuvent jouer un rôle essentiel dans l'évangélisation directe en offrant aux personnes les vérités et les valeurs qui favorisent et promeuvent la dignité humaine. La présence de l'Église dans les médias est un aspect important de l'inculturation de l'Évangile exigée par la nouvelle évangélisation à laquelle l'Esprit Saint appelle l'Église partout dans le monde.

Comme l'Église entière tente d'être à l'écoute de l'appel de l'Esprit, les chrétiens chargés de la communication ont «une tâche prophétique, une vocation: dénoncer les faux dieux et les fausses idoles d'aujourd'hui — matérialisme, hégémonie, consumérisme, nationalisme étroit...» (*Éthique dans les communications*, n. 31). Par-dessus tout, ils ont le devoir et le privilège de professer la vérité — la vérité glorieuse au sujet de la vie et de la destinée humaines révélées par le Verbe fait chair. Puissent les catholiques engagés dans le monde des communications sociales prêcher avec audace et joie la vérité de Jésus du haut des toits, afin que tous les hommes et toutes les femmes connaissent l'amour qui est le cœur de l'autocommunication de Dieu en Jésus-Christ, le même hier, et aujourd'hui, à jamais (cf. *Hb* 13, 8).

Joannes Paulus II

Du Vatican, le 24 janvier 2001,
mémoire de saint François de Sales.

